

UN PAYS TOURNÉ VERS LE SOIN

Les clés de la
transformation

Udalbiltza

UN PAYS TOURNÉ VERS LE SOIN

Les clés de la
transformation

Ce livret est le résultat de la réflexion collective qui s'est déroulée de septembre 2024 à juillet 2025, impulsée par Udalbiltza et dynamisée et élaborée par l'association Emagin.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce processus : Agurtzane, Ainara, Andere, Andoni, Araitz, Aritz, Beñat, Idoia, Julen, Junkal, Koldo, Leire, Maider, Maria, Mertxe, Miren, Mirene, Nekane, Oihane, Tania eta Txefi.

Octobre 2025

Dépôt légal : D 01021-2025

Édition : Udalbiltza partzuergoa

Impression : Leitzaran Grafikak

©Udalbiltza partzuergoa

CC-BY-SA Creative Commons Atribución - Compartir igual

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.es>

TABLE DES MATIÈRES

Préface	p. 6
1. Point de départ: partir du local vers une transformation globale	p. 13
2. Une transformation nécessaire	p. 21
3. Manifeste en faveur de communes qui prennent soin	p. 26
4. Un regard novateur	p. 31
5. Les fondements d'un pays tourné vers le soin	p. 35
6. La gouvernance publico-communautaire	p. 41
7. Vers une mise en oeuvre	p. 65
Postface	p. 102

PRÉFACE

Aujourd'hui nul ne met en doute la nouvelle réalité sociodémographique à laquelle nous faisons face. Entrés dans une période de changements, les prévisions de l'évolution de la pyramide démographique pour la fin de cette décennie montrent que toutes nos structures de vies sont en danger et que nous nous confronterons à une accentuation significative de la crise du soin. Le Pays Basque n'échappe pas à la règle. L'évolution démographique dénote une augmentation des besoins dans le cadre des soins : en 2036, les personnes de plus de 65 ans constitueront environ 25-30% de la population totale.

Il est évident que la question des soins est un des enjeux principaux du XXI^{ème} siècle et que nous ne pouvons pas faire la sourde oreille. De plus, l'organisation du travail du soin ne répond pas aux besoins de la société ce qui engendrera une aggravation de la situation si nous n'organisons pas le soin d'une façon différente. Dans ce contexte, comment résoudre le déséquilibre entre l'offre et la demande de soin? Qui prendra soin de nous? Et comment? Ce sont les questions auxquelles nous devons répondre et les stratégies que nous devons élaborer en tant que pays.

En raison de sa partition et du manque de souveraineté que subit le Pays Basque, chaque territoire applique un régime de soin différent, la répartition confuse des compétences est souvent contradictoire, ce qui a entraîné une augmenta-

tion des déséquilibres et des différences entre les territoires.

En tout état de cause, et avec leurs nuances la base du modèle du soin est le même sur tous les territoires : un modèle de famille basé exclusivement sur la responsabilité des femmes, et des politiques de privatisation. De plus, au cours des dernières années, l'augmentation des besoins en matière de soins a été gérée par le travail de personnes immigrées, ce qui a conduit à ce que les emplois de soins soient principalement occupés par des femmes immigrées et racialisées, avec des conditions de travail très précaires, similaires à de l'esclavage dans de nombreux cas.

Dans ce contexte particulier, il est indispensable d'agir au niveau local. Au sein d'Udalbiltza, nous sommes convaincus que les municipalités, en lien avec les communautés locales, ont la capacité de devenir des laboratoires de transformation. En ce qui concerne le soin, vous trouverez dans cette brochure notre proposition pour construire des villes tournées vers le soin basée sur une perspective éco-féministe et le paradigme de souveraineté. Nous sommes convaincus que le soin, compris dans toute sa dimension pourrait être le principal levier de la transformation territoriale et sociale. En transformant les soins, nous construirons un autre modèle économique, social et écologique.

Dans ce livret, nous soulignons la nécessité de transformation et nous proposons que ce pro-

cessus de transformation se développe à partir de communes impliquées dans le soin. C'est une contribution courageuse et innovante dans le but de définir ce qu'est un pays tourné vers le soin, pour surmonter les injustices et les inégalités nous proposons également un regard éco-féministe, antiraciste, anti-capacitiste, sans discrimination liée à l'âge et euskaldun.

Le chemin emprunté est tout aussi important que ce que nous voulons changer et c'est ce qui nous intéresse tout particulièrement dans cette brochure. Notre proposition est claire : il est indispensable de s'éloigner de la politique conventionnelle, de changer la façon de gouverner et le mode de gestion dans le secteur du soin comme dans tous les autres domaines et ainsi répondre aux défis sociaux complexes actuels dans un esprit de transformation. Les temps actuels exigent l'activation de nouvelles formes de leadership, la mise en place d'une approche systémique, la structuration de formules de collaboration entre les acteurs sociaux et les institutions et l'instauration d'une gouvernance coopérative à caractère communautaire. C'est pourquoi nous proposons la révision et la modification des rôles au sein de nos mairies (c'est-à-dire une modification des structures et fonctionnements des mairies, ainsi que le rôle des responsables politiques et techniques) : pour que sur la voie de l'innovation sociale les municipalités assument un rôle proactif, facilitateur et qu'elles s'impliquent dans l'action. A l'échelle locale nous pouvons approfondir de nouvelles façons de faire et nous lancer dans des

eaux nouvelles et plus profondes, au service de la transformation souveraine.

Cette brochure prétend également mettre à disposition des communes des mises en oeuvres possibles qui ont été organisées en deux grands domaines : d'une part les interventions possibles pour la préservation du territoire et la préparation d'un territoire tourné vers le soin, et d'autre part les propositions pour modifier le modèle de soins et l'orienter vers la prise en charge des personnes.

Nous sommes face à un défi de taille. La lutte menée pendant de longues années par le mouvement féministe et les collectifs impliqués d'une manière ou d'une autre dans le secteur des soins (personnel des centres médicaux, associations de personnes handicapées, travailleurs et travailleuses à domicile, etc.) a permis de placer le soin à l'ordre du jour des principales institutions. Dans de nombreuses municipalités, nous assistons aux premiers pas de projets transformateurs. Dans beaucoup d'autres, l'urgence et le désir d'aborder le sujet existent, mais il est difficile de tracer le chemin à suivre. D'autant plus difficile lorsque les compétences et les ressources locales sont limitées.

Pour cette raison, considérez cette brochure comme un outil de travail, comme un outil d'inspiration et une aide pour avancer sur la voie de la construction de communes tournées vers le soin.

La brochure a été élaborée grâce à la collaboration entre des représentants de différents domaines, elle est le fruit d'une réflexion collec-

tive. Vous avez entre les mains le résultat d'un travail dynamisé par l'association Emagin qui s'est déroulé de septembre 2024 à juillet 2025. C'est pourquoi nous ne voulons pas conclure sans remercier les personnes qui ont travaillé dans cette entreprise. Sans votre travail et votre contribution, cela aurait été impossible.

Maintenant, c'est à vous de jouer. Nous espérons sincèrement qu'elle vous sera utile.

Haritz Alberdi Arrillaga,

Président d'Udalbiltza.

Agurtzane Solaberrieta Mesa,

membre du comité exécutif et responsable politique de la prise en soin.



1.

POINT DE DÉPART :
PARTIR DU LOCAL VERS
UNE TRANSFORMATION
GLOBALE

1.
● POINT DE DÉPART :
PARTIR DU LOCAL VERS
UNE TRANSFORMATION
GLOBALE



La crise – climatique, écologique, sociale – que nous vivons n'est pas une surprise, c'est la conséquence logique du système capitaliste, patriarcal et colonial. Au cours des dernières années, le capitalisme vert nous a été présenté comme seule issue face aux effondrements, mais sous ce déguisement c'est la même logique qui persiste à la base : l'individualisme devient la seule unité de mesure et la nature une ressource à dominer, contrôlée et utilisée au profit de quelques-uns.

Ce système place le profit et le contrôle au-dessus de la vie et des relations, ce qui nous a conduit à la précarisation, aux inégalités et au choc avec la nature. L'homme blanc hétérosexuel représente la raison et la vérité, et face à lui se situent la nature et tous les autres corps : les dominés, réduits au silence et relégués au statut d'objets. Cette approche binaire et hiérarchisée influence tous les domaines de la vie et accentue, au nom de la croissance et de la consommation, la structure patriarcale et coloniale qui privilégie l'accumulation du capital au détriment de la vie. Le soin, bien qu'il soit indispensable au maintien du système, est méprisé : les réseaux communautaires ont été affaiblis et la crise du soin se manifeste d'une manière particulièrement violente dans les sociétés occidentales.

La façon dont nous organisons les soins aujourd'hui ne répond pas aux besoins de la société. À l'heure actuelle, le système n'est pas en mesure d'assurer le bien-être de nombreuses couches de la population, et les données prédisent, en l'absence de l'instauration d'une nouvelle organisation des soins, une détérioration de la situation dans les années à venir. Le vieillissement de la population, l'augmentation de l'indice de dépen-

dance, l'amenuisement du nombre des aidants disponibles, le développement de politiques néolibérales ou la multiplication des modèles familiaux (entre autres les familles de plus en plus petites) ont un impact direct sur les formes d'organisation des soins. C'est la raison pour laquelle les groupes et théoriciennes féministes parlent de crise du soin. Nous sommes donc face à ce grand défi que nous exprimons ici sous la forme de questions : comment allons-nous résoudre le déséquilibre entre l'offre et la demande de soins dans les sociétés occidentales? Qui prendra soin de nous ? Et comment ? Comment allons-nous utiliser cette crise pour renverser le système de soin actuel et construire un système de soin équitable?

La crise du soin s'est étendue et avec elle l'urgence, dans certains pays européens, en matière de soins. Par conséquent la migration a pris, ici et maintenant, le visage d'une femme qui travaille dans le soin. Ce sont des femmes immigrées et racialisées qui sont principalement employées dans les services de soins, qu'il s'agisse de services gérés par l'administration publique ou d'autres soumis à la logique du marché (par des entreprises à but lucratif), ou parmi les employées de maison. Nous le savons : la crise du soin a une portée internationale. De plus les déplacements à l'échelle internationale ne sont pas seulement individuels; il convient de noter l'influence des réseaux transnationaux dans la structuration du secteur informel. Nous avons donc également besoin d'une approche transnationale pour analyser, comprendre et se positionner politiquement au sujet de ce qui se passe dans le secteur du soin.

Dans des pays comme le Pays basque, privés de souveraineté politique, il est plus difficile pour les communautés de prendre leurs propres décisions dans des secteurs tels que le soin, l'environnement, la culture, l'énergie ou l'alimentation. En raison de cette oppression, le Pays basque est divisé en trois zones administratives, ce qui conditionne directement l'organisation du soin. Chaque territoire applique un régime de soin différent et la répartition des compétences est confuse et souvent contradictoire. Le soin n'est pas reconnu comme un droit universel et par conséquent nous n'avons pas développé de projet sur le soin en tant que peuple, alors que c'est l'un des principaux axes sur lesquels repose notre vie.

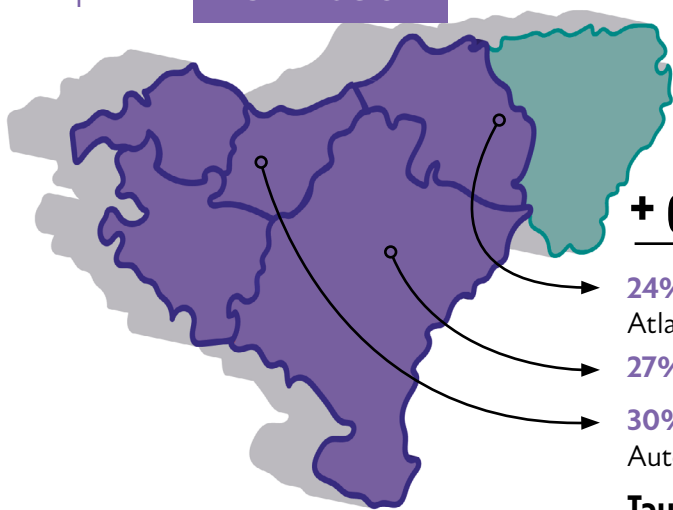
Au Pays Basque les tendances démographiques prédisent clairement une augmentation des besoins en matière de soins. Selon l'EUSTAT¹, en 2036, les personnes âgées de plus de 65 ans représenteront environ 30 % de la population de la Communauté autonome basque. Les prévisions de l'INE² indiquent qu'en Navarre, ce pourcentage pourrait atteindre environ 27 %. L'INSEE³ affirme que sur la même période dans les Pyrénées-Atlantiques, la part des personnes âgées pourrait atteindre les 24%. Les données fournies par Gaindegia confirment également cette tendance (Basque Indicator Gallery 2004-2024, Gaindegia, 2024) : au Pays Basque, l'augmentation du pour-

[1] EUSTAT – https://www.eustat.eus/elementos/ele0000800/euskal-aeko-urtarrilaren-1eko-biztanleak-lurralde-eta-adin-taldearen-arabera-urteari-jarraiki-milaka/tbl0000819_e.html

[2] INE – <https://www.ine.es>

[3] INSEE – <https://www.insee.fr/en>

en 2036



+ de 65 ans :

24% dans les Pyrénées-Atlantiques

27% en Navarre

30% dans la Communauté Autonome Basque

Taux de natalité ↓

centage de personnes âgées est continu, tandis que le taux de natalité a diminué. Cela montre que la population vieillit et que la croissance démographique est en grande partie due à la migration.

Pour réagir face à ces défis mondiaux, le rôle transformateur des acteurs locaux et des municipalités est essentiel. Les municipalités, en lien avec les communautés locales, ont la capacité de devenir des laboratoires de transformation : pour expérimenter de nouvelles formes d'organisation des soins, mettre en pratique les logiques de l'économie féministe et mettre en œuvre des politiques au centre desquelles se situerait la vie, la vie de nous tous.

C'est le point de départ proposé par ce travail : face à la crise multiple, diriger la capacité de transformation des communes et de leurs communautés dans la même direction, dans une optique éco-féministe et en partant du paradigme de la souveraineté. Il est essentiel d'agir au niveau local et de construire un nouveau modèle économique, écologique et social à partir de celui-ci. Du local au global, pour assurer la dignité des personnes soignées et soignantes.

2.

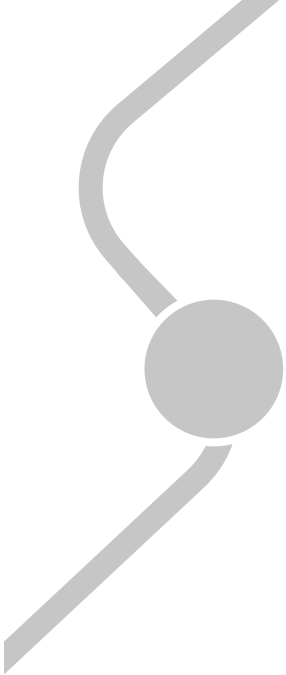
UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE

2.

● UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE


Le soin est un élément indispensable de nos vies, cela signifie que nous avons tous besoin de soins de notre premier à notre dernier jour. À ce titre nous pouvons également dire que c'est un élément transversal. Bien sûr, nos besoins de soins évoluent sous différentes formes et intensités en fonction de notre situation de vie. Les enfants, les adolescents, les personnes âgées ou en fin de vie, par exemple, ont plus de besoin. Tout comme dans les situations de souffrance mentale, de handicap ou de maladie. Mais cela ne signifie pas que le soin se limite uniquement à ces moments-là. Au contraire c'est une nécessité quotidienne pour tous et elle est à satisfaire à différents niveaux.

Cependant, il y a une grande contradiction dans l'organisation sociale actuelle : bien qu'ils soient fondamentaux pour pouvoir vivre, parce qu'ils nous procurent le bien-être tout en assurant notre maintien en vie, nous n'accordons que peu de reconnaissance et de valeur aux soins. Ils nous relient aux autres et à la vie, mais nous les avons confinés à l'invisibilité et à l'absence de reconnaissance. Sur le plan économique, politique



et social, nous ne leur accordons pas le rôle qui leur correspond et qu'ils méritent.

L'absence, à l'heure actuelle, d'un système de soin spécifique au Pays basque peut être considérée comme indicateur de cette situation. Ainsi, la responsabilité des soins est fragmentée entre les différents acteurs sociaux (la famille, la communauté, la municipalité, la collectivité, l'État et le marché) et les secteurs liés aux soins (la santé, les services sociaux, l'éducation, l'urbanisme...), ce qui complexifie encore la crise des soins. Les situations d'urgence sociale qui jour après jour sont plus critiques s'ajoutent à cette lacune fondamentale. Par conséquent, la nécessité de transformer le modèle d'organisation des soins fait presque œuvre de mandat pour les administrations municipales qui défendent la souveraineté au Pays basque.



**NOUS CONSIDÉRONS QUE
LA TRANSFORMATION DU
SOIN EST URGENTE**, notamment pour les **RAISONS**
suivantes :

Parce que le système de soin actuel s'appuie trop sur les familles.

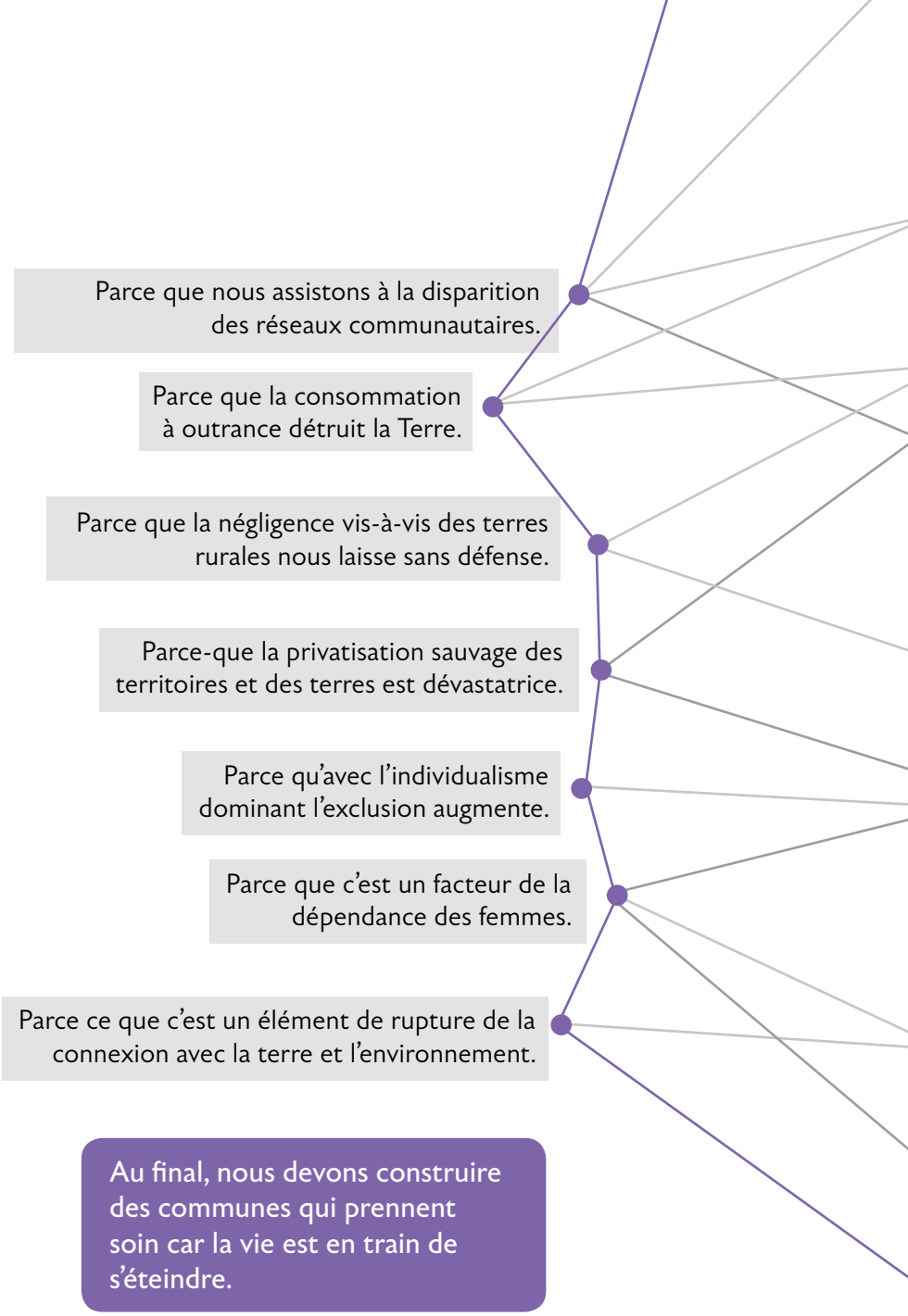
Parce que le visage du soignant est celui d'une femme et de plus en plus celui d'une femme issue de l'immigration et racialisée.

Parce que les soins sont doublement privatisés : à la maison et dans les services marchandisés.

Parce que des conditions dignes de travail ne sont pas assurées aux travailleurs de ce secteur.

Parce qu'il n'y a pas de réponse satisfaisante aux demandes de soin des personnes.

Parce que le modèle de prise en charge ne se base pas sur les personnes.



3.

MANIFESTE EN FAVEUR DE COMMUNES QUI PRENNENT SOIN

UN PEUPLE QUI SE CONSTRUIRA À PARTIR DE L'ÉCODÉPENDANCE ET DE L'INTERDÉPENDANCE

Chaque jour tu t'éteins et tu réussis quand même quelques nuits à vivre,⁴ dit le poème et c'est cela, c'est la condition de la vie qui nous rend vulnérables. En effet, les limites sont ce qu'elles sont et elles ne doivent pas être sous-estimées ou cachées : ni celles de la planète ni celles du corps. Nous devons chercher la force dans la capacité à nous soutenir mutuellement, dans les réponses collectives, dans le soin mutuel. Ce lien avec la vie n'exige pas seulement des réseaux de soutien entre les personnes, mais entre les vivants. Notre dépendance à l'égard de notre entourage est totale et c'est de là que nous devons construire le peuple.

ENRACINÉ DANS NOS TERRITOIRES : LA TERRE ET LES CORPS

Un pays qui prend soin doit concrètement se matérialiser dans les vies, il doit prendre en compte et éliminer l'oppression qui traverse la vie de chacun. De même pour le terri-

toire, le pays doit être enraciné localement, en protégeant et en favorisant les produits alimentaires locaux, son énergie, ses ressources naturelles ou ses équipements publics. Pour cela nous nous inspirerons de structures comme les arbres, enracinées localement mais ouvertes vers l'extérieur, pour vivre dans un dialogue permanent avec d'autres niveaux et d'autres domaines.

UN PAYS QUI PLACE LA VIE, LES VIES, AU CENTRE

Nous refuserons l'accumulation de capital comme objectif principal et la vie elle-même nous servira d'axe. Cela signifie que nous prendrons conscience de l'environnement dans lequel nous vivons pour le préserver, et que nous nous préoccupons des besoins de soin de tous les vivants tout au long de la vie. Nous serons un pays qui accompagne dans tous les moments, toutes les situations et tous les défis. Le manque de soutien, la solitude ou la précarité sont notre pain quotidien. C'est pourquoi nous défendrons une organisation sociale qui garantisse des vies dignes, un travail digne et viable pour tous et pour toujours. En effet, il ne s'agit pas de survivre, mais de construire des vies qui méritent d'être vécues dans la radicalité de la tendresse et de la collectivité.

UN PEUPLE POUR TOUS

Nous sommes pluriels et cela exige l'utilisation d'un large éventail d'outils, parce qu'il y a autant de réalités qu'il y a d'êtres. Pourtant, si la diversité est une force, nous aurons également besoin de conscience et de travail, car les rapports de pouvoir qui traversent et structurent la communauté ne sont pas une mince affaire. Pour transformer le peuple pluriel en un peuple tourné vers le soin, nous aurons besoin de trouver de nouvelles significations et une nouvelle culture de travail. Nous ne croyons pas dans les communautés idéales,

[4] Ecrit par Martxel Mariskal Balerdi, tiré du texte "Gauak gure ametsak baino luzeagoak dira", enregistré sur le disque Lorategi izoztuan hezur huts bilakatu arte (Lisabo, 2023).

nous savons qu'il y aura aussi des conflits, mais faisons de la difficulté une force créatrice. Donnons la priorité à la communication et à la cohésion au-delà des incompréhensions et des divisions.

UN PEUPLE QUI PROMOUVRA DES COMMUNAUTÉS FORTES

La réciprocité, la coresponsabilité et la collaboration seront les piliers du peuple qui prend soin. Mais la responsabilité de les soutenir ne peut pas retomber exclusivement sur les épaules des femmes (lire entre les lignes l'appel détaillé pour les hommes cis¹ et pour un engagement général, parce que la non prise en charge par tous est l'exploitation de certains). Nous avancerons, ensemble, grâce à des réseaux de coopération solides. C'est la raison pour laquelle tisser des liens entre les communautés ne sera pas une simple option, mais une condition indispensable. C'est-à-dire que les ressources seront mises au service de la communauté pour transformer les capacités de la communauté en grandes capacités.

UNE APPROCHE GLOBALE : UN PAYS QUI ÉTENDRA LE SOIN À TOUS LES SECTEURS

La question du soin est si intimement liée à la vie qu'il est difficile de limiter son ampleur. Ce n'est pas non plus notre objectif, nous savons que le défi est d'acquérir la capacité de prendre soin les uns des autres partout. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement? Que l'engagement dans tous les domaines est nécessaire. Autrement dit de la transversalité. Le soin ne peut pas être confié uniquement à certains services internes municipaux ou à certains groupes extra-municipaux. Un pays impliqué dans le soin, pour être véritable, doit agir dans toutes les directions, et pour ce faire les responsabilités et les accords doivent nécessairement être élargis. Pour ne rien oublier, pour tout inclure, nous accorderons une attention particulière aux

[5] Il s'agit de la personne dont le sexe et l'identité de genre attribués à la naissance coïncident. Par conséquent, il a une signification opposée au terme transgenre

tranchées, aux injustices, aux angles morts, aux marges, aux déséquilibres et aux inégalités.

UN PEUPLE QUI AGIRA AVEC UNE VISION CRITIQUE ET TRANSFORMATRICE

Nous n'allons pas rendre naturelles les logiques de pouvoir. Nous les reconnâtrons, les étudierons et nous intervenirons pour les équilibrer. Cet exercice exigera de notre part au moins deux choses : d'une part, la formation pour affiner notre regard, ajuster nos interventions et, d'autre part, l'élaboration de nouveaux récits pour nous rapprocher des langues et des pratiques qui donnent à la vie une place centrale. L'exercice, pour être efficace, doit être radical et complet.

UN PAYS DOTÉ D' UN SECTEUR PUBLIC FORT

L'administration a la responsabilité de faire du soin un droit universel, et elle est aussi responsable de la mise à disposition des ressources pour tous les citoyens. Par ailleurs c'est à l'administration de prioriser et protéger l'intérêt commun.

L'équation est simple et l'exercice, dans la perspective d'apporter du soin, est le suivant : d'une part il faut renforcer le lien avec la terre, supprimer la domination humaine et éliminer les facteurs diviseurs de l'oppression : entre le monde rural et le monde citadin, les hommes et les femmes, les propriétaires et ceux qui ne le sont pas, les personnes blanches et celles qui sont racialisées, ceux qui prennent soin et ceux qui ne le font pas, entre les centres urbains et les zones industrielles... Si nous faisons bien les choses la vie sera au centre, les vies seront au centre et sinon c'est la souffrance qui sera centrale. L'administration doit assurer l'accomplissement de cette mission.

4.

UN REGARD NOVATEUR

Les communes tournées vers le soin sont motivées par leur vocation à surmonter les inégalités et nous observerons et nous tiendrons compte en particulier des variables qui provoquent des injustices en matière de soins. Le régime de soins actuel repose sur le cercle familial, la féminisation totale, la racialisation et la marchandisation.

RÔLE DU CERCLE FAMILIAL : dans notre régime de soins, les familles sont le recours le plus utilisé pour répondre aux besoins de soins. Lorsque nous parlons de familles, il faut également savoir que nous parlons des femmes de la famille, ce sont elles qui assument presque exclusivement la responsabilité des soins qui n'est pas assumée par les institutions ou par les hommes.

HYPER-FÉMINISATION : dans la société, les tâches liées aux soins sont principalement assurées par des femmes, c'est d'ailleurs ce que nous attendons de leur part. La division sexuelle du travail est au cœur de cette réalité, ce qui a un impact direct sur la vie des femmes. Elles prennent soin des autres gratuitement ou dans des conditions précaires, ce qui les place dans une situation de dépendance.

RACIALISATION : les soins, en particulier les plus intenses et précaires, sont de plus en plus confiés à des femmes immigrées et racialisées, la composante coloniale de cette question ne peut pas être ignorée. La crise du soin que nous connaissons ici est basée sur une distribution internationale asymétrique du travail de production et elle conditionne totalement les trajectoires de vie des classes racialisées.

MERCANTILISATION : alors que les tâches de soin sont totalement sous-estimées dans le domaine informel, elles sont de plus en plus privatisées et précarisées dans le domaine formel. Les travailleurs du secteur du soin subissent, entre autres, les irrégularités, les mauvaises conditions de travail, l'insécurité, les bas salaires ou des possibilités de conciliation réduites. En conséquence, ils sont condamnés à la pauvreté économique, à la vulnérabilité et au manque de protection, mais cela multiplie également les risques d'être victime de violence.

L'OBJECTIF D'UN PAYS QUI PREND SOIN DOIT ÊTRE LA
DISPARITION DE CES INJUSTICES ET POUR CELA IL FAUT
ADOPTER LA VISION SUIVANTE :



ECOFEMINISTE

Nous sommes écodépendant(e)s et interdépendant(e)s, parce que nous sommes entièrement lié(e)s à notre environnement. Autrement dit, nous sommes constitués de communautés formées par de nombreuses espèces. Il nous faut donc écarter la vision anthropocentriste et patriarcale. Afin que la transformation soit totale nous devons adopter la vision écofeministe.

ANTIRACISTE

Alors que le soin est de plus en plus racialisé nous allons porter une attention particulière aux inégalités liées à l'origine et au statut de migrants. C'est un autre exemple de la dette coloniale et nous devons nous en acquitter au plus vite. Pour cela nous pourrions commencer par promouvoir l'interculturalité et devenir un pays d'accueil.





CONTRE LA DISCRIMINATION PAR L'ÂGE

Afin de créer un pays qui prend soin, il est indispensable d'assumer une vision qui dépasse les discriminations et les stéréotypes provoqués par les différences d'âge. La discrimination par l'âge a un impact direct sur les projets de vie et la santé des personnes. Pour notre part, nous souhaitons être attentifs aux besoins et aux désirs de toutes les personnes.

ANTICAPACITISTE

Nous sommes divers tout comme le sont nos besoins, nos désirs et les capacités de chacun. Les communes tournées vers le soin mettront la vie au centre et apporteront une attention particulière aux corps qui ne disposent pas des mêmes opportunités que les autres. Nous voulons agir en faveur de vies indépendantes et mettre à disposition tous les moyens locaux pour que les individus soient maîtres de leur propre vie.



EUSKALDUN

Surmonter les inégalités dans notre pays rime avec la promotion, l'officialisation et la normalisation de la langue basque. L'euskara est une langue vivante ce qui signifie qu'il faut renforcer sa valeur sociale et culturelle. Pour assurer la pluralité linguistique, il est indispensable de prendre soin de l'euskara.



5.

LES FONDEMENTS D'UN PAYS TOURNÉ VERS LE SOIN

UNE VISION SYSTÉMIQUE :

son objectif sera de mettre le système capitaliste, patriarcal et colonial au banc, conscient du fait que la transformation des réalités locales provoque l'érosion du système.

LA TRANSITION :

la transformation du soin doit être imaginée comme une transition politique sur le chemin de la souveraineté des peuples. Elle doit à la fois approfondir la transformation à long terme, elle doit aussi tenir compte des urgences du moment et proposer des modèles alternatifs.

LA TRANSVERSALITÉ :

pour que la transformation soit totale il faudra obligatoirement adopter une vision qui traverse tous les domaines de la vie. Cela n'exclut pas la définition des priorités, mais l'objectif sera l'application de cette vision dans tous les domaines.

LA PROXIMITÉ :

le processus de transformation du soin se développera à partir du niveau local, des conditions de ce dernier, de ses besoins, ses ressources, ses rythmes et les personnes qui y vivent. Ce seront des processus implantés localement. Nous devons comprendre la composante locale comme une méthode de soin et mettre toutes les personnes impliquées et la communauté en son centre, elle sera ancrée dans les corps et son environnement.

L'INTERSECTIONNALITÉ :

la position sociale évolue selon la signification que prennent certaines variables dans un contexte donné. Par conséquent, nous ne connaissons pas tous les mêmes violences au cours de nos vies. Le système du soin est indissociable de cette réalité sociale. La répartition du travail du soin est directement impactée par le genre, l'origine, l'âge, et la classe sociale. L'organisation du travail du soin s'abreuve à la source des oppressions qui interagissent.

LA COLLABORATION :

la collaboration au niveau local autant qu'au niveau territorial sera indispensable, à la base de laquelle nous trouverons la solidarité entre les communes, les alliances entre les services internes des mairies, la collaboration entre la politique et les techniciens, celle entre les agents communaux, entre les différentes institutions publiques, l'inter-coopération et l'imagination de nouveaux modes de collaboration.

À FEUX DOUX :

nous faisons ici référence au rythme du processus, mais aussi au domaine dans lequel nous allons agir. La direction à prendre est sans équivoque, mais nous devons être conscient que ce sont des processus de longue haleine, par ailleurs nous pouvons commencer à agir au sein des espaces de petites taille de nos communes.



UN REGARD QUI APPRÉCIE LA RÉALITÉ :

la transformation démarrera de l'existant, à partir des meilleures pratiques qui ont cours dans notre pays.

PUBLICO-COMMUNAUTAIRE :

nous réfléchissons au modèle public que nous voulons pour que les structures administratives actuelles prennent le chemin de la démocratisation et pour que le fonctionnement actuel change. Mais bien au-delà des institutions, ce sera un processus qui influera sur l'ensemble de la communauté, en garantissant les échanges et la participation de cette dernière. Pour cela il sera indispensable de garantir les responsabilités qui incombent à l'administration publique et, d'autre part de gérer les ressources pour stimuler la communauté. Ce sera donc, à la fois, un processus dans les institutions et un processus pour agir en dehors de ces dernières.



6.

LA GOUVERNANCE PUBLICO-COMMUNAUTAIRE

6.

● LA GOUVERNANCE PUBLICO-COMMU- NAUTAIRE

CHANGEMENT DE PARADIGME POUR ACTIVER UN PROCESSUS DE TRANSFORMATION

Nous vivons dans des sociétés complexes. Inévitablement, la manière de gouverner et de gérer ces dernières exige un changement de paradigme, l'urgence d'agir ensemble est au premier plan de ce paradigme.

- Le monde connaît de profonds changements structurels et nous sommes confrontés à des défis systémiques sans précédent. La société du Pays basque est complexe et plurielle, et la crise que nous vivons à différents niveaux exigent des réponses intégrales.

- La politique qui vient d'en haut ne nous sert plus à rien pour faire face à la crise du soin et pour transformer l'organisation du soin. Les politiques publiques fragmentées, les interventions sectorielles court-termistes et individuelles, les processus entièrement bureaucratés sont caducs pour relever ce défi. Un défi qui attend de nous l'implication de larges secteurs sociaux et une approche globale à long terme.

→ Nous devons être conscients du fait que la démocratie libérale et représentative est également en crise. Il existe une profonde méfiance à l'égard des instruments fondamentaux de la démocratie : les partis, syndicats et institutions ont perdu leur crédibilité et le mécontentement politique s'est répandu. Tout l'arsenal institutionnel a été mis au service des intérêts économiques néolibéraux, ce qui a exacerbé la crise et ouvert la voie à des attitudes totalitaires et individualistes. Par conséquent, l'impatience des citoyens s'est étendue.

→ Les structures de gestion des politiques publiques sont obsolètes et fragiles. Leur gestion est fragmentée et elle favorise la spécialisation des services, c'est ce qu'on nomme la sectorisation. C'est la raison pour laquelle ces structures sont incapables de répondre aux changements rapides et complexes de la société. De plus il existe un déséquilibre entre ce que les administrations publiques peuvent offrir et les attentes de la société.

→ Les formes traditionnelles en charge de promouvoir la participation politique sont usées. Nous avons besoin d'une nouvelle culture du travail, de nouveaux modèles pour la gestion du secteur public et des politiques publiques, des voies et des moyens novateurs de réflexion et d'action qui contribuent à l'approfondissement de la démocratie. Nous avons aussi besoin de la participation des citoyens

Mais soyons vigilants. Nous devons garantir l'autonomie des initiatives provenant des citoyens, encourager les processus d'auto-organisation qui peuvent émerger de la communauté et surtout ne pas les institutionnaliser ou les immerger dans des logiques bureaucratiques. C'est la tâche à laquelle nous devons nous atteler pour arriver à l'hybridation de l'espace institutionnel et des mouvements populaires, pour leur mise en réseau et leur coopération.

et des acteurs locaux et pour cela il est indispensable d'avoir une gouvernance ouverte et facilitatrice, des changements démocratiques et de nouvelles formes de pratiques politiques.

→ Si nous voulons développer nos territoires, il est indispensable de porter notre attention sur le tissu économique. En s'écartant de la logique néolibérale, nous devons nous concentrer sur des projets économiques qui répondent à la fois aux besoins de notre commune, de nos concitoyens et à l'intérêt communautaire. Ces projets devront également intégrer la logique de la gouvernance collaborative.

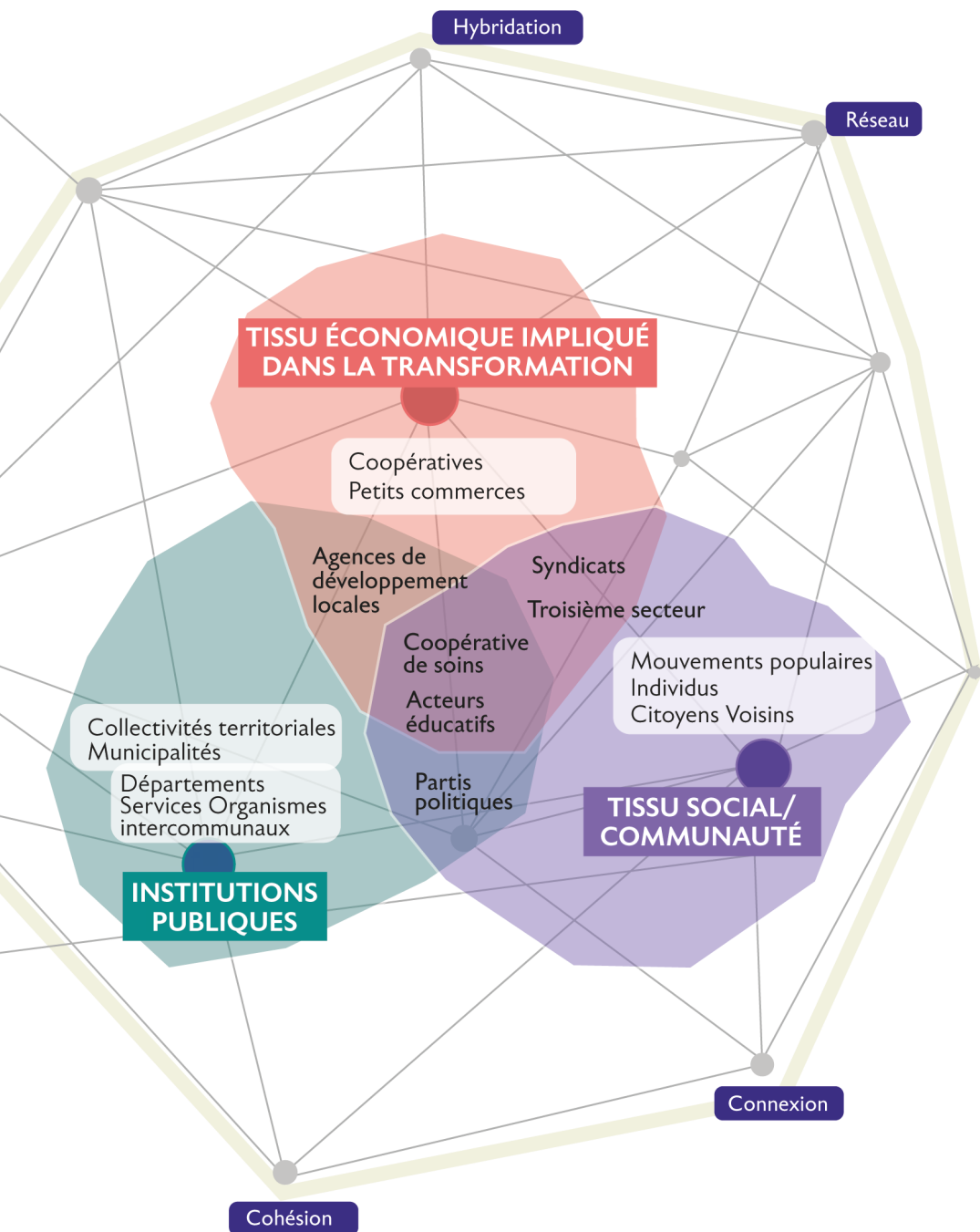
→ A l'échelle locale nous pouvons approfondir de nouveaux modèles : expérimenter des possibilités d'hybridation entre l'administration et la communauté, cultiver la capacité collective à apporter des réponses aux problèmes et aux projets communs et enfin, créer des modèles pour progresser dans la cohésion sociale.

Pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés dans le secteur du soin, nous devons inévitablement nous pencher sur la manière dont nous gouvernons nos villes. Questionner le comment de la prise de décisions, de la réglementation des affaires publiques, l'architecture bureaucratique en vigueur, la gestion et la répartition du pouvoir, par quels processus et quelles pratiques elles sont mises en œuvre. Nous devons aussi examiner la nature de la participation des acteurs sociaux, les domaines de coopération existants et les types de relations qui se développent.

CE CHANGEMENT DE PARADIGME EXIGE :

1. L'observation des relations entre les différents acteurs
2. L'articulation des réseaux de coopération
3. Le renouvellement des politiques de participation

Il exigera également notre attention sur les logiques bureaucratiques, segmentées et rigides des institutions publiques et la mise en marche de leur transformation.



Hybridation

Réseau

**TISSU ÉCONOMIQUE IMPLIQUÉ
DANS LA TRANSFORMATION**

Coopératives
Petits commerces

Agences de
développement
locales

Syndicats
Troisième secteur

Coopérative
de soins
Acteurs
éducatifs

Mouvements populaires
Individus
Citoyens Voisins

Collectivités territoriales
Municipalités

Départements
Services
Organismes
intercommunaux

Partis
politiques

**TISSU SOCIAL/
COMMUNAUTÉ**

**INSTITUTIONS
PUBLIQUES**

Connexion

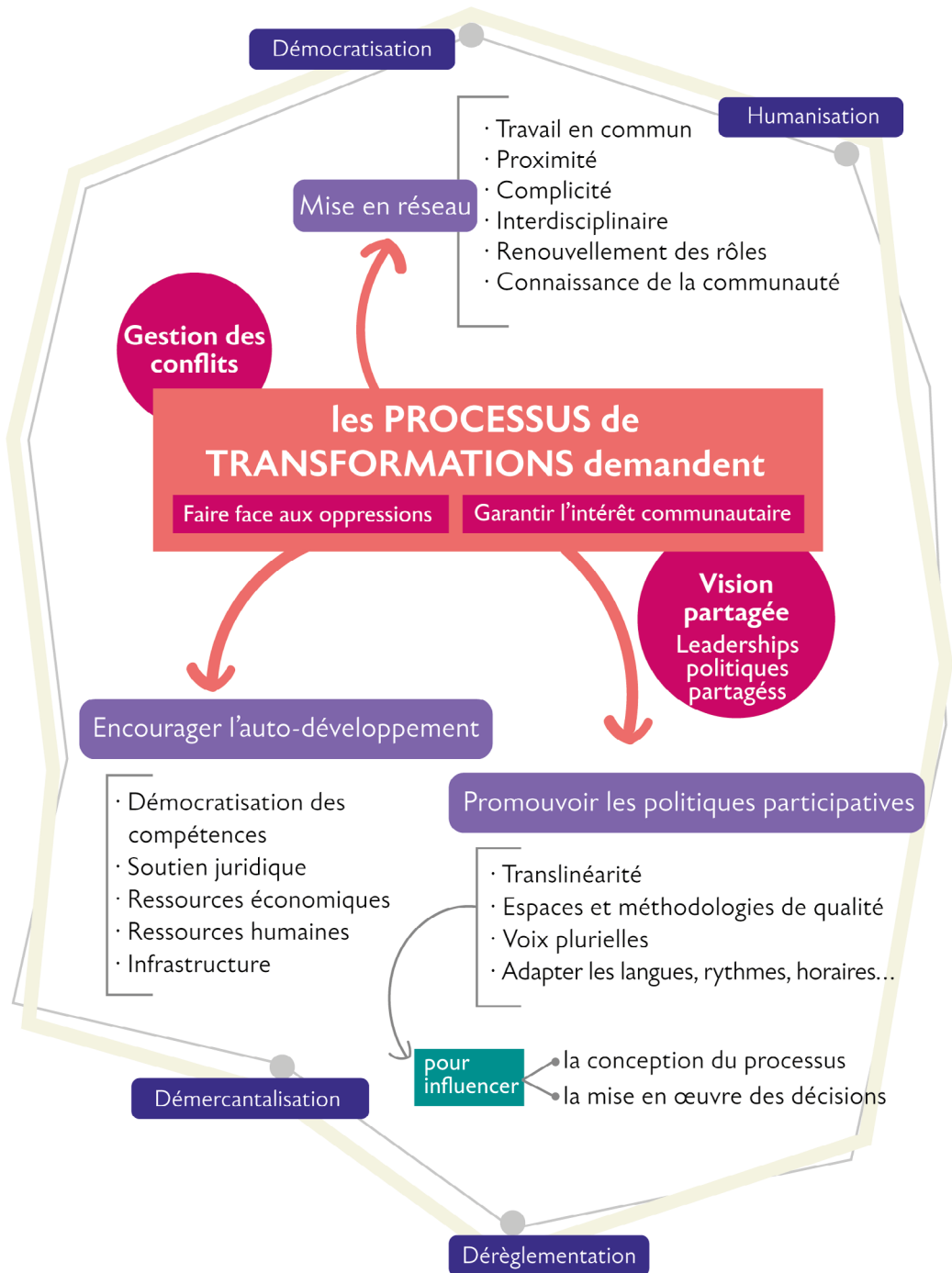
Cohésion

6.1

LA GOUVERNANCE
PUBLICO-COMMU-
NAUTAIRE

• STRUCTURE ET NOUVELLE CULTURE DU TRAVAIL POUR ACTIVER UN PROCESSUS DE TRANSFORMATION

Comme mentionné précédemment, l'activation des processus de transformation demande inévitablement de passer de la démocratie libérale à la gouvernance publico-communautaire. Ce qui entraîne un changement radical des formes de gouvernance. Vous trouverez par la suite un certain nombre d'éléments de transition que nous estimons être la base pour accéder à cette nouvelle forme de gouvernance.



GOUVERNER POUR PROMOUVOIR DES PROCESSUS DE TRANSFORMATION :

nous favoriserons la transformation par une gouvernance centrée sur l'intérêt communautaire et qui fera face aux oppressions. Ce sera le principe commun de tous les processus de transformation, une vision qui incarnera la politique publique locale. Pour cela, il sera essentiel de construire des leaderships collectifs, de rechercher des consensus entre les différents acteurs et de travailler ensemble.

ENCOURAGER L'AUTO-DÉVELOPPEMENT :

il s'agira d'un processus qui s'auto-organisera par interaction, sans direction centrale qu'elle soit externe ou interne. Un réseau complexe de relations formera le corps du processus de transformation, et il sera important de garantir ce qui suit :

- **Ressources économiques** : explorer de nouvelles formes de financement qui soutiendront financièrement le processus de transformation du secteur du soin.
- **Ressources humaines** : nommer des personnes qui développeront la fonction technique au profit du processus.
- **Soutien juridique** : explorer les failles et les nouvelles possibilités pour dépasser les limites imposées par les réglementations actuelles.
- Ressources pour le développement **des infrastructures et des projets** au service des processus de transformation.

- **Démocratisation des structures** : créer les structures permettant aux citoyen.es d'exercer leur pouvoir politique et social.

LA POLITIQUE PARTICIPATIVE :

Activer la politique participative les processus de transformation doivent inévitablement inclure les différents points de vue. La recherche des ces voix différentes est ainsi à la base du processus mais en est aussi sa condition : sans ces approches stratégiques dans le secteur du soin la transformation sera minime. L'élaboration de politiques participatives exige non seulement de l'écoute, mais aussi la création des espaces et des méthodologies permettant de faire entendre ces voix en toute sécurité et de leur reconnaître valeur et pouvoir de décision.

Les relations entre les acteurs sont dialectiques : les acteurs publics et communautaires sont des dimensions en interaction, en tension et en conflit. Ainsi, leur articulation démultiplie le potentiel transformateur.

Points clés :

- **Offrir des espaces et des méthodologies de qualité au service de la participation** : utiliser une variété de lieux, de temps et de techniques participatives pour garantir l'écoute respectueuse de tous les points de vue. Le fait de donner de la valeur et du pouvoir de décision à toutes ces expressions nous aidera à approfondir les processus de démocratisation.

ATTENTION !
Assimilation, institutionnalisation, professionnalisation, affaiblissement des mouvements, hiérarchie, relations de pouvoir...



- **Articuler des points de vue, des niveaux et des connaissances (théoriques, expérimentales...) différentes** : il est nécessaire de prendre des mesures pour entendre la voix des secteurs marginalisés et des mouvements populaires qui composent la communauté.

- **Permettre un impact et une incidence politique sur la conception et l'implémentation** : existence d'une capacité d'influence sur les réseaux de participation et de gouvernance. Lorsque les points de vue des acteurs sont intégrés dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, la représentation et la participation sont complémentaires.

- **Organiser en fonction des possibilités et des aspirations des citoyens** des espaces, des rythmes, des langues et autres qui sont significatifs dans les processus participatifs.



ATTENTION !
Départementali-
sation, bureaucra-
tisation, marché,
attentes...

LA MISE EN RÉSEAU :

Les processus de transformation ne s'alimentent pas seulement des forces internes, ainsi, plus l'environnement est riche en réseaux, organisés ou engagés, plus la dynamique de la transformation est enracinée. Les processus de transformation doivent permettre aux différents acteurs ou individus de se rencontrer et de travailler ensemble.

- **Connaître la communauté** sera le point de départ pour prendre en compte les capacités du processus, ses limites ou ses besoins.

- Encourager les alliances et l'inter-coopération entre les différents acteurs sur la base du **travail en commun.**



- Construire des **relations étroites et des complicités**.
- Maintenir dans un dialogue constant les **connaissances et les compétences** des différentes disciplines.
 - Une gouvernance fondée sur l'action commune nécessitera la formation à de nouvelles compétences et une réévaluation **des rôles respectifs**.
 - Nous créerons et mettrons à disposition des outils et des moyens pour **systématiser l'information**. Nous allons également convenir de procédures et d'outils d'évaluation entre tous les acteurs.

La gouvernance publico-communautaire exige des acteurs qui interviennent dans les différents domaines qu'ils travaillent ensemble dans un espace commun. Cela implique une révision des formes de travail et des règles de jeu des institutions.

6.2

LA GOUVERNANCE
PUBLICO-COMMU-
NAUTAIRE

● RÉVISION DES RÔLES DES DIFFÉ- RENTS ACTEURS POUR ACTIVER UN PROCESSUS DE TRANSFORMATION

Ici, nous aborderons les clés que nous jugeons indispensables à l'amorce des processus de transformation et à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces. Cependant, nous tenons à souligner que les acteurs ne sont pas isolés, ils sont en interaction et, par conséquent, ces nouveaux rôles s'influencent. Les fonctions assignées à chacun s'alimentent donc les unes les autres.

ADMINISTRATION PUBLIQUE ET REPRÉSENTANTS POLITIQUES ET TECHNIQUES :

Les institutions publiques jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans le soutien, mais on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de lacunes à cet égard. Il est important de comprendre que les institutions favorisent des modèles sociaux, économiques et politiques concrets. Il est donc essentiel de se rapprocher de formes plus démocratiques, plus inclusives et plus vigilantes pour répondre de manière équitable aux divers besoins de la population, sur la base de la justice sociale.

Les principales fonctions de ce domaine :

- **Cultiver la vision stratégique** : pour cela, il faut promouvoir les processus de dialogue, la réflexion collective et la créativité des citoyens. Il est nécessaire de se former aux problèmes complexes et de développer l'intelligence stratégique.
- **Garantir l'universalité** : Elle a pour fonction de gouverner pour chaque citoyen.ne, elle doit avoir pour vocation de surmonter les asymétries sociales.
- **Une gestion démocratique et efficace** : mettre les ressources publiques à la disposition de tous et s'assurer du bon fonctionnement des services municipaux.
- **être un leader facilitateur** : Les représentants politiques doivent passer de fonctions basées sur la gestion et le contrôle à des compétences qui facilitent les processus, les dynamisent et encouragent la collaboration. En conséquence, ils doivent jouer un rôle de facilitateur, développer des relations et créer des réseaux et des alliances.
- **Transformer les profils** : Faire passer les techniciens et les personnels municipaux du statut de prestataires de services à celui d'acteurs au service de la créativité des citoyens. Il leur incombe de construire et de préserver les connexions entre les acteurs de la communauté.
- **Connaître la communauté** : il faut développer l'empathie et les outils pour identifier les besoins sociaux, les ressources et les capacités.
- **Démocratiser les compétences** : Reconnaître et mettre en valeur la contribution de la communauté et des mouvements populaires.

- **Établir des relations extra-municipales** avec des organisations à différents niveaux : le département, la communauté d'agglomération, le système de santé, le système éducatif...

Pour développer tout cela et approfondir les fonctions et les compétences des municipalités, il sera souvent indispensable de recourir à la passation des marchés publics. À cette fin, les lois sur les marchés publics (loi forale 2/2018 du 13 avril et/ou la 9/2017 des contrats du secteur public) prévoient les options suivantes :

- » Lignes de subvention
- » Conventions
- » Allocations
- » Secteur public et patrimoine.

Dans tous ces domaines, il sera important d'intégrer des clauses sociales d'égalité, de placer les critères techniques au-dessus des critères économiques, de déterminer la responsabilité de l'institution, de mettre en place des mécanismes de contrôle, d'intégrer des critères de suivi et d'évaluation, de privilégier les intérêts communautaires...

LE TISSU COMMUNAUTAIRE :

Nous parlons des relations sociales qui sont dans un développement continu, des réseaux d'articulations entre des personnes immergées dans une dynamique d'interaction. Les communautés peuvent être les écosystèmes de relations et d'émotions développées dans l'environnement matériel, ainsi que des espaces où les êtres sociaux développent un sentiment d'appartenance de groupe qui nous est indispensable. Lorsque

nous parlons de communauté, nous parlons de processus qui maintiennent cet écosystème vivant, de relations affectives, de protection mutuelle et d'engagement, ainsi que de réseaux de réciprocité et de solidarité, d'organismes publics, de participation citoyenne et d'organisation de proximité.

Nous ne pouvons nier que ces réalités sont aussi traversées par des conflits et des injustices. Ne tombons pas dans une vision romantique de la communauté, car nous savons qu'elles sont les premiers témoins et le terrain de reproduction de tout événement qui structure notre modèle de société injuste.

» LES MOUVEMENTS POPULAIRES

Le mouvement populaire est le moteur qui est formé pour créer le mouvement (changement) : il a vocation à faire bouger les choses dans la population, à remettre l'ordre en question et à dépasser l'établi. Il a pour mission de mettre ce qui est établi sur une voie libératrice, tout en préservant l'autonomie de ses pratiques, de sa dynamique et de ses structures.

Leur objectif étant le changement social, les mouvements populaires s'engagent dans une action collective conflictuelle et sont impliqués dans un conflit politique et culturel. Ils sont des alliés stratégiques face au contexte néolibéral.

Voici quelques fonctions du mouvement populaire :

- Créer **des cadres de collaboration** et de coordination entre les différents acteurs du territoire. Promouvoir la collaboration entre les différents acteurs sans perdre leur autonomie et leur indépendance.

- Créer et alimenter **l'identité collective**.
- Construire **des ponts entre les citoyens et l'administration** : identifier les besoins et savoir les convertir en utilisant des ressources.
- **Coordination de l'agenda des acteurs du territoire** et transmission de l'information par de multiples canaux..

» LES RÉSEAUX ENTRE VOISINS

Il s'agit du principal domaine de réponse aux besoins dans l'environnement social relationnel et ces réseaux jouent le rôle de prévention des situations de dépendance ou d'exclusion. Ces réseaux sont essentiels à la vie démocratique, car ils maintiennent les espaces de prise de conscience dans la société, soutiennent les initiatives communautaires et agissent en tant qu'acteurs actifs dans le changement de l'environnement. En outre, il joue un rôle essentiel dans la défense des droits collectifs, la construction de réseaux de soins et la création de communautés plus cohésives et dignes.

Voici ce qu'ils peuvent apporter :

- **Prévenir les situations de dépendance ou d'exclusion** : c'est le principal domaine de réponse aux besoins dans l'environnement social relationnel.
- **Détecter les situations de vulnérabilité ou d'absence de protection de nos concitoyens**. Les relations quotidiennes étroites nous permettent de prendre conscience de la situation ou des habitudes des personnes. Faire un travail de prévention en amont de la protection offerte par le système public.


- **Soutenir les besoins émotionnels.** Les relations sociales qui se développent au quotidien sont d'une grande importance. C'est pourquoi l'un de leurs rôles sera d'offrir une protection et un accompagnement affectif et psychologique.
- **Offrir des ressources matérielles.** C'est aussi un espace de solidarité pour répondre aux besoins matériels. Grâce à ces réseaux de protection, nous avons aussi un espace pour faire face à des situations d'urgence.
- **Promouvoir la cohésion sociale et élaborer des stratégies d'incidence dans la politique.** Aider à articuler les réseaux de protection, identifier les besoins et développer des stratégies pour les satisfaire.

UN TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE TRANSFORMATEUR

Il se réfère à un ensemble d'initiatives, d'institutions et de pratiques économiques qui mettent au centre la reproduction de la vie. Il constitue une alternative à l'économie capitaliste, car il privilégie l'intérêt communautaire sur le profit. En plus d'avoir une vocation transformatrice, il renforce la souveraineté locale, alimente l'économie de proximité et ouvre la voie à la transition écosociale. Il a également les fonctions suivantes :

- Identifier **les besoins socio-économiques** du territoire.
- Élaborer des stratégies et des projets pour promouvoir **un travail digne et viable.**
- **Promouvoir des projets qui répondent à des besoins locaux** ou à un désir collectif et créer des structures socio-économiques pour offrir des services.

- **Concevoir des trajectoires** pour le développement du secteur professionnel du soin.
- **Favoriser l'articulation** entre les aidants à domicile et ceux qui travaillent dans le secteur des soins.
- **Construire des ponts** entre l'administration publique et la communauté. Faire le travail de connecteur.
- Développer **une vision technique**.



Nous sommes conscients du fait que le secteur des soins est actuellement géré par toutes sortes d'entreprises privées. Notre priorité ne sera pas d'initier une collaboration avec ceux dont l'intention est de faire du profit grâce aux processus de transformation, mais s'ils sont présents dans nos communes, il sera important d'essayer de les intégrer dans la logique du processus populaire et de mettre en place des mécanismes de suivi rigoureux.





• PROCESSUS D'AUTO-ORGANISATION DU TERRITOIRE POUR LA TRANSFORMATION DU SOIN

1.

IDENTIFIER ET ARTICULER LES ACTEURS STRATÉGIQUES DANS LE DOMAINE DU SOIN



- Cartographie des acteurs clés dans la secteur du soin (les services, les associations, les agents, les entreprises, etc...).
- Faire le lien avec les acteurs et les citoyens.
- Créer des espaces dédiés à l'articulation et à l'inter-coopération.

2.

CRÉER UNE VISION PARTAGÉE DU SOIN



- Formation liée au soin avec les représentants politiques et les techniciens.
- Amorcer un processus de collecte et d'unification des façons de voir le soin.
- Offrir une formation féministe de base aux agents communaux et aux citoyens.
- Arriver à un accord entre divers acteurs au sujet de la nature du processus de transformation du soin.

3.

**FAIRE UN ÉTAT DES
LIEUX DE LA SITUATION
DU TERRITOIRE
(DIAGNOSTIC)**



- Recueillir les informations sociodémographiques de la ville.
- Faire une analyse quantitative et qualitative des services et ressources en matière de soin de la commune.
- Recueillir les besoins et les souhaits des professionnels du soin, des proches, des parents, des utilisateurs, des personnes âgées, ...

4.

**DÉFINIR LES PROJETS
STRATÉGIQUES ET LE
PLAN D'ACTION**



- Faire des propositions pratiques à partir des attentes recueillies.
- Définir les objectifs stratégiques de la transformation du secteur du soin.
- Définir un plan d'action avec un calendrier à respecter.

5.

**CRÉER UNE STRUC-
TURE COMMUNAU-
TAIRE PUBLIQUE**



- Définir la coordination entre les acteurs qui activeront le plan d'action.
- Créer les structures spécifiques pour activer le plan d'action.

6.

**ÉVALUATION ET
SYSTÉMATISATION**

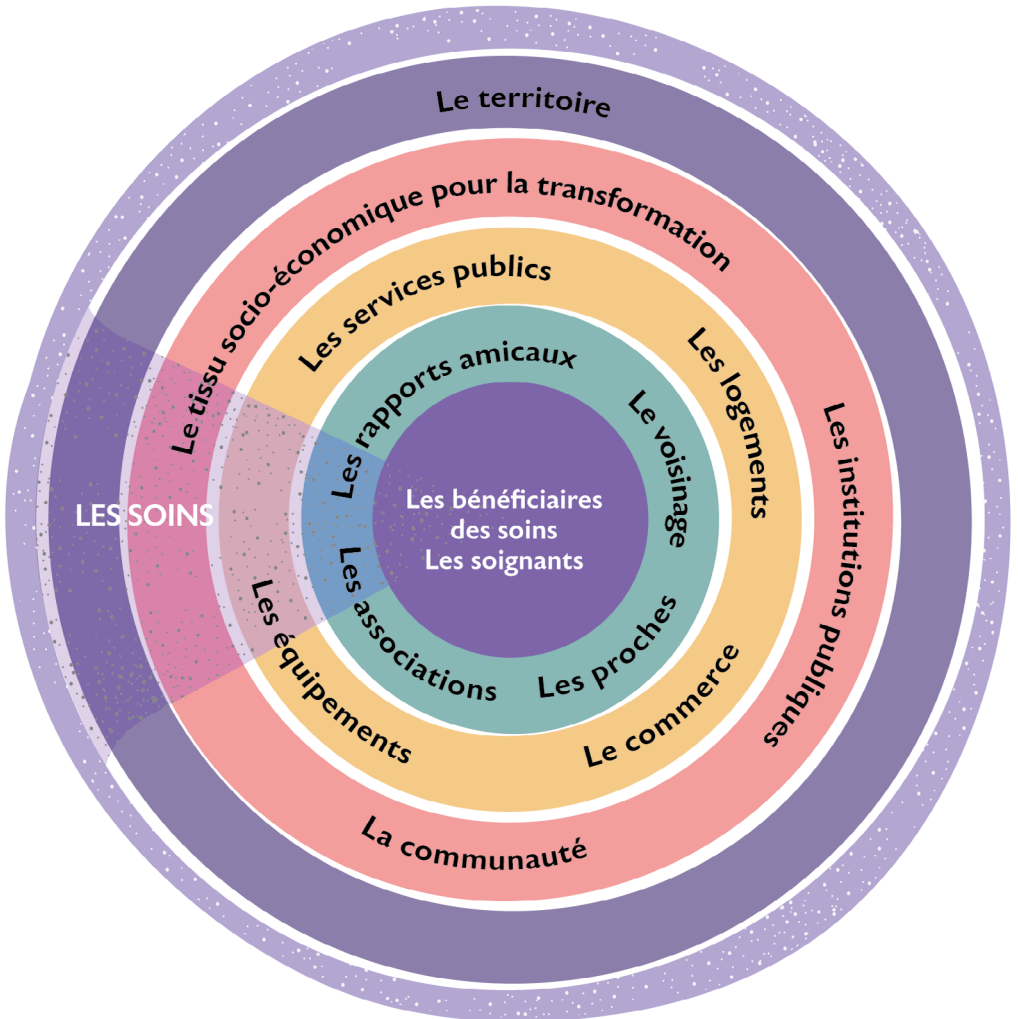
- Créer des outils et des procédures ayant fait l'objet d'un accord.

7.

VERS UNE MISE EN OEUVRE

7.

● VERS UNE MISE EN OEUVRE



Vous trouverez ci après une des mises en oeuvre possibles pour la transformation des soins. Elle n'est pas exclusive. En effet quelle que soit la transformation adoptée, elle devra être ancrée dans notre territoire et dans la vie de ceux qui y vivent, elle ne pourra donc pas être la même partout. Cependant, ces dernières années nous avons réfléchi et testé la direction que pourrait prendre le changement dans le secteur du soin, et nous avons élaboré un ensemble d'actions dont vous pourrez vous inspirer dans le cadre de ce travail.

Nous savons que pour transformer les soins, il nous est indispensable de regarder la structuration interne des communes et d'être attentifs à ce qui se passe dans d'autres domaines. Nous ne pouvons pas changer l'organisation du soin sans travailler dans d'autres domaines et d'autres directions. Pourtant il est impossible de tout réunir et vous trouverez ici le cadre qui nous semble prioritaire.

L'implémentation proposée ci-dessous tente de placer la vie au centre des politiques publiques. C'est une tentative de prise en compte des besoins et des désirs des concitoyen.nes tout au long du cycle de la vie. Nous sommes pluriels et les variables de l'oppression qui traversent nos corps sont divers. Lors de l'élaboration des politiques publiques nous devons toutes les prendre en compte, en tenant compte également de la diversité des situations vécues tout au long de la

vie. Nous voulons construire un quotidien viable, pour cela nous analyserons la situation localement et quelles sont les variables de vulnérabilité ainsi que les éventuelles pratiques de préventions à adopter.

Nous voulons nous concentrer sur tout le cycle de la vie, en accordant une attention particulière aux besoins de ceux qui nécessitent des soins plus importants et aux soignants, qu'ils soient professionnels ou des proches. De même, nous ne voulons pas tourner le dos aux défis que nous posent les soins de longue durée, et c'est pourquoi ils occuperont une place centrale dans les propositions faites.

De quelle façon prenons nous soin de nos concitoyens? Quelle direction voulons-nous donner au changement? Comment mettre la vie de chacun au centre de notre action politique? Comment voulons-nous être soignés? Comment voulons-nous prendre soin?

Mais encore, l'humain seul ne peut pas être au centre des politiques publiques qui doivent être un rapprochement pour regarder le territoire dans son ensemble avec toutes ses formes de vies. Les vies coexistent sur un territoire et c'est précisément pour cela que nous devons regarder le territoire dans son ensemble. Nous ne pouvons pas donner la priorité à certaines formes de vies ou placer certains territoires au-dessus des autres. Il est indispensable de comprendre que les écosystèmes de nos territoires sont constitués de chaînes composées d'espèces très diverses, que nous sommes interdépendants, ce qui exige des relations de réciprocité et de solidarité.

Cela nous incite à réaliser l'aménagement du territoire du point de vue de la transformation,

en dépassant la logique de production et d'accumulation de capital. Nous devons analyser et repenser les activités professionnelles de bases et les activités productives nécessaires qui assurent des vies décentes, et par la même, démocratiser l'espace public et le mettre au service du quotidien, mais sans le séparer totalement de l'espace privé et intime. Nous devons aussi promouvoir une intervention qui préserve la biodiversité de nos territoires.

Ce n'est pas une mince affaire, mais notre première invitation est de commencer lentement. Considérez ceci comme un outil de travail, un outil d'inspiration et une aide pour progresser.

Nous avons identifié sept axes de travail, mais nous sommes conscients qu'il existe d'autres façons de s'organiser. Nous avons fait une liste, mais nous ne les avons pas organisés par ordre de priorités. Tous les points ont la même importance. De plus, il n'est pas possible de mettre en œuvre toutes les lignes de travail au même moment et ces mesures devront-être planifiées dans chaque commune, territoire ou quartier en fonction de leur niveau de priorité. C'est-à-dire qu'il faudra décider par où commencer et par où continuer.

- 1. Préservation et organisation du territoire.
- 2. Transformation du modèle de prise en charge.
- 3. Amélioration des conditions de vie et de travail des aidants.
- 4. Sensibilisation et articulation de la communauté.
- 5. Transformation des services sociaux de base.
- 6. Politique collective de logement et des soins.
- 7. Alimentation, agroécologie et pêche.

PRÉSERVATION ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

Pour construire des pays tournés vers le soin, nous devons regarder non seulement les personnes, mais aussi le territoire dans son ensemble, nous devons passer d'une vision exclusivement centrée sur les êtres humains à une perspective étendue à tout le territoire sur lequel ils vivent. Nous avons souvent mentionné que notre manière de créer la réalité sont anthropocentriques, parce que nous faisons de la personne la base de toute chose (et dans la plupart des cas, un certain type de personnes). Ainsi, la base des communes tournées vers le soin sera le territoire que nous habitons en tant qu'êtres vivants pluriels. Notre défi sera de prendre soin de ce territoire et de l'organiser au profit du soin de tous.

La proposition de mise en oeuvre sera basée sur l'étude de nos modes d'organisation du territoire et de la façon dont nous voulons l'organiser, et sur l'analyse des types de relations que nous entretenons avec notre territoire. Parce que les façons d'organiser les espaces nous aident également à créer de nouvelles réalités.

Pour construire des communes fondées sur la justice sociale, nous devons protéger les terres environnantes, les biens naturels et culturels de tous ceux qui s'y trouvent, et les mettre au service de l'intérêt commun.

Les objectifs que nous avons priorisés sont les suivants :

- 1.1. Limiter la privatisation des terres et privilégier l'utilisation des terres à des fins communautaires et à des fins de soins;
- 1.2. Établir le PLU d'un point de vue éco-féministe (privilégier les approches de genre, d'environnement, de santé, de soins et de la langue basque).
- 1.3. Créer un espace public dynamique qui fait le lien entre les parcours de soin, les équipements et les services de soins.
- 1.4. Reconnaître et protéger les biens communs naturels et culturels comme faisant partie de l'écosystème du soin.

1.1 OBJECTIF :

LIMITER LA PRIVATISATION DU TERRITOIRE ET PRIVILÉGIER SON UTILISATION À DES FINS COMMUNAUTAIRE ET DE SOINS



Arrêter la privatisation des terres

- S'engager à ne pas construire dans les zones rurales, les espaces naturels, les zones sans constructions
- Stopper la vente des terrains publics ou rallonger les délais et revoir les conventions urbanistiques.

Recueillir et diffuser l'information relative aux terrains et bâtiments publics

- Faire le travail d'identification et de diffusion.

Réserver des terrains dédiés au soin

- pour les écoles, les centres de jour, les personnes qui sont impliquées dans le soin, etc.

Céder des terrains aux habitants et aux collectifs

- Céder des espaces pour des événements liés au soin, pour une gestion communautaire ou avec des formules pour une utilisation occasionnelle (banques alimentaires, réseaux des habitants de quartier, etc.)

Acquérir des terrains stratégiques pour les activités collectives

- Créer des réserves foncières pour le patrimoine commun et les besoins locaux
- Conserver l'objectif dotationnel.

**PLU D'UN POINT DE VUE ÉCO-FÉMINISTE
(PRIVILÉGIER LE GENRE, L'ENVIRONNEMENT,
LE SOIN, ET L'EUSKARA)**



Promouvoir un processus participatif pour faire le PLU

- Privilégier les conseillères techniques formées à l'éco-féminisme.
- Définir les axes principaux par le biais d'un processus qui favorise la participation citoyenne.

Faire la cartographie collective des lieux et parcours de soin

- avec les soignants, les personnes qui bénéficient des soins, les migrants, les personnes ayant un handicap, les personnes LGTBIQ+, etc...

Faire un audit citoyen de l'environnement et du soin

- pour évaluer que les critères, les lois ou autres sont appliqués, les procédures et activités de la municipalité sont examinées.
- Des différences peuvent être identifiées dans la mobilité, les équipements, les temps de trajet, les relations avec le territoire et des mesures correctrices peuvent être proposées.

1.3 OBJECTIF :

CRÉER UN ESPACE PUBLIC DYNAMIQUE QUI METTRA EN RELATION LES PARCOURS, LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES LIÉS AU SOIN



Créer des équipements multi fonction et multi usage

- Créer des espaces partagés
- Créer un réseaux d'équipements partagés entre les communes, les territoires et autres entités similaires..

Revoir les réglementations des équipements pour une utilisation optimale

- Revoir les règlements pour que les équipements soient disponibles pour les habitants en dehors des heures d'ouverture
- Étudier la possibilité d'utiliser les espaces privés, les cha-pelles par exemple pour offrir des services publics..

Promouvoir la cogestion des équipements

- Instaurer un modèle de gestion partagée des équipements entre les groupes d'habitants organisés et la mairie : dans les maisons des femmes, les centres sociaux, les centres culturels, etc.

Étudier les modèles de mobilité et établir des interventions et des planifications qui privilégient les piétons

- Garantir les transports publics et les voies piétonnes sûres, promouvoir les infrastructures nécessaires à l'intermodalité, etc.
- Identifier les trajets des aidants-soignants et faire les



infrastructures et les relais nécessaires pour faciliter leurs déplacements.

Créer des équipements qui dépassent la segmentation de la population

- Qu'ils soient inter-générationnels, adaptés aux besoins de tous, etc.
- Promouvoir la décentralisation des services et des équipements.

Promouvoir des installations passives

- Des lieux de repos, des services de détente, des lieux de rencontre pour les réseaux informels, des bancs, des fontaines, des zones de jeux, des poubelles, des WC publics, etc.

Re-naturaliser l'espace public

- Promouvoir les jardins collectifs, les zones vertes, les arbres fruitiers, etc.
- Re-naturaliser les zones industrielles.
- Développer des propositions pour apaiser la relation entre le béton et la nature.

Garantir l'accessibilité universelle

- Prendre les mesures nécessaires pour garantir l'accessibilité universelle : enlever les obstacles architectoniques, linguistiques, digitaux et économiques.
- Localiser et résoudre les inégalités.
- Intégrer obligatoirement les critères d'accessibilité aux nouvelles licences d'ouverture de projets ou aux rénovations.
- Distribuer des aides pour garantir l'accessibilité : aides économiques et techniques.

1.4 OBJECTIF :

ATTRIBUER LES MOYENS NÉCESSAIRES À LA RE- CONNAISSANCE, LA PROTECTION ET LE DÉVELOP- PEMENT DU PATRIMOINE COMMUN NATUREL ET CULTUREL EN TANT QUE PARTIE DE L'ÉCOSYSTÈME DU SOIN



Renforcer les espaces de richesse commune par le biais des espaces protégés

- Par arrêtés, ou par le biais des parcs, des réserves et autres.
- Impulser des programmes de travaux volontaires citoyens pour impliquer les citoyens dans la protection de ces espaces.
- Éviter l'accès direct aux espaces naturels.

Doter la création culturelle de la capacité de servir la mémoire, l'expérimentation et l'espace de rencontre communautaire.

- Récupérer le patrimoine lié au soin.
- Donner la place qui leur revient aux individus et collectifs absents, en tant que producteurs et en tant que spectateurs.
- Reconnaître et protéger le savoir collectif historique.

2. AXE DE TRAVAIL

TRANSFORMATION DU MODÈLE DE PRISE EN CHARGE

Dans le modèle de prise en charge actuel, les personnes sont diagnostiquées, évaluées, classées et elles reçoivent un service. On ne regarde pas la personne en elle-même ou les variables qui affectent directement sa vie, comme par exemple ses envies, ses conditions de vie, ses habitudes ou son réseau relationnel. C'est pourquoi nous disons que l'approche prédominante est celle de l'assistantat qui ne prend pas la personne en compte et qui ne tire pas profit de son entourage, de ses ressources et de ses capacités. Avec le modèle standard, la prise en charge de la personnes se limite à fournir les mêmes services et les mêmes ressources à des personnes ayant des réalités différentes, dans les services sociaux, mais aussi en dehors de ceux-ci.

C'est la gestion des services qui est privilégiée et dans la plupart des cas il manque les ressources économiques et/ou humaines nécessaires au tissage des liens dans la communauté et pour garantir une approche plus relationnelle ou pour placer la personnalisation et les besoins et désirs des personnes au centre. C'est pourquoi il faut changer le modèle de prise en charge pour qu'il n'y ait plus de discrimination par l'âge et pour que les personnes ne soient plus privées du droit à être acteur et à décider. Nous voulons, a contrario, privilégier la prise en charge par des services qui respectent les parcours de vie de chacun, les relations et le maintien des liens avec la réalité locale. En fin de compte, nous voulons arriver à un modèle où la personne est à la base de la prise en charge.

Les objectifs que nous avons priorisés sont les suivants :

- 2.1 Connaissance du modèle de prise en charge fondé sur la personne.
- 2.2. Introduction d'un modèle de prise en charge fondé sur la personne.
- 2.3. Création de lieux de référence pour le modèle de prise en charge fondé sur la personne.

**CONNAÎTRE LE MODÈLE DE LA PRISE EN CHARGE
FONDÉ SUR LA PERSONNE
(POA EN LANGUE BASQUE)**



Former les soignants au sujet de la POA

- Apporter une aide continue aux travailleurs des services sociaux, de la santé, de l'aide à domicile, et des équipements municipaux.
- Intégrer des clauses relatives à la prise en charge dans les appels d'offres pour les services et les équipements publics, en privilégiant les structures qui appliquent le modèle poa.
- Apporter aux travailleurs des services en sous-traitance une formation obligatoire au modèle poa.
- Offrir une formation aux travailleurs (aussi bien aux formels qu'aux informels).

INTRODUIRE LE MODÈLE POA



Concevoir des plans de vies individualisés

- Concevoir un plan de soin adapté aux valeurs, aux besoins, à l'histoire de vie et aux priorités de chaque utilisateur des services sociaux (et s'il le désire avec son entourage proche)
 - Appliquer ce modèle dans les services municipaux.
 - Préparer une prise en charge multiple et travailler en coordination avec différentes structures afin de répondre à chaque plan de vie.

Évaluer l'implémentation du modèle poa

- Créer des indicateurs pour mesurer l'introduction du modèle poa dans les services publics et prendre les mesures de correction relatives à ce principe

Promouvoir la participation directe des utilisateurs

- Créer un système d'évaluation (par exemple des conseils ou des commissions de consultation) afin de récolter de façon suivie les avis des personnes soignées et des personnes de leur entourage.
 - Connaître le point de vue des personnes prises en charge et de leur entourage, et pas uniquement pour l'évaluation, mais aussi pour la conception des services.

**CRÉER DES LIEUX DE RÉFÉRENCES
DU MODÈLE POA**



Créer une référence principale pour la prise en charge intégrale des citoyens (un seul interlocuteur, un bureau d'accueil...)

- Stopper les ruptures qui se produisent dans la prise en charge des personnes et renforcer la coordination entre les services.
- Créer un lieu référentiel pour obtenir l'information relative à tous les services et les ressources municipaux existants.
- Assurer la prise en charge et le suivi de cette dernière par les mêmes techniciens.

3. AXE DE TRAVAIL

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES AIDANTS

Il est clair que, pour reconnaître le travail effectué dans le secteur des soins et lui conférer la valeur sociale et politique qui lui revient, il faut tenir compte de la contribution des personnes qui sont au premier plan de ce travail. Il est inévitable de dénoncer l'organisation injuste et actuelle des tâches de soins et améliorer et rendre dignes les conditions de vie et de travail des soignants. Ces deux éléments sont intrinsèquement liés. Nous ne pouvons pas continuer à assurer le droit aux soins de certains au détriment des droits sociaux et politiques des soignants. Pour fournir et recevoir des soins de qualité, les travailleurs doivent être dans des conditions dignes, ce qui implique non seulement de donner une valeur sociale et politique aux soins, mais aussi de leur donner une valeur économique.

Le travail du soin a un caractère reproductif, mais aussi productif. C'est-à-dire que le travail effectué gratuitement pour les autres ou dans une situation d'exploitation, entraîne un appauvrissement de ceux qui accomplissent ces tâches et par ailleurs produit du capital. Il s'agit donc d'une question qui touche à la fois un travail technique et les conditions de production et de paiement. Autrement dit, quand nous parlons de conflit dans le secteur du soin, nous devons parler des conditions de travail, des salaires ou des droits du travail des personnes qui exercent les tâches de soins. Nous devons accorder une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, ceux qui fournissent des services de soins à domicile et qui accèdent souvent à ces emplois par le biais de processus migratoires. Dans ce domaine il est indispensable de développer une vision à la fois antiraciste et transnationale. D'autre part, l'exploitation des femmes est une autre caractéristique de ces missions de soin. Par conséquent, lorsque nous parlons des conditions de vie et de travail des aidants, nous parlons avant tout de la vie des femmes, puisque le secteur des soins est un secteur totalement féminisé.

Les objectifs que nous avons priorisés sont les suivants :

- 3.1. Faire le suivi de la situation des soignants professionnels et affectifs.
- 3.2. Rendre leur dignité aux tâches du travail du soin.
- 3.3. Appropriation des droits fondamentaux.

3.1 OBJECTIF :

FAIRE LE SUIVI DE LA SITUATION DES AIDANTS PROFESSIONNELS ET AFFECTIFS



Ouvrir des forums pour écouter les soignants

- Les travailleurs sociaux feront des réunions avec les personnes soignantes (professionnelles et les proches) pour identifier et répondre à leurs besoins.
- Créer, avec les services municipaux sociaux, les moyens nécessaires pour faire le suivi de la situation des soignants et concevoir en collaboration les plans pour l'amélioration de leur situation.

Garantir les temps de repos des aidants affectifs

- Offrir l'aide nécessaire aux familles et proches qui s'occupent des soins pour qu'ils puissent se reposer : des soignants pour les remplacer, des activités, des pauses, de l'aide financière...
- Offrir une assistance psychologique et apporter une formation dans le but de renforcer leur bien-être émotionnel et physique, d'un point de vue de la capacitation.

3.2 OBJECTIF :

RENDRE SA DIGNITÉ AU TRAVAIL DU SOIN



Stabiliser et rendre sa dignité au travail du soin

- Prioriser les contrats de travail publics et dans le cas de sous-traitance, intégrer des clauses sociales, des clauses d'égalités, etc.
- Travailler en relation avec les employeurs dans le but de formaliser l'économie souterraine et d'apporter des contrats de travail dignes aux soignants.
- Offrir conseil professionnel, juridique et psychologique gratuit pour les soignants comme pour les contractants.
- Promouvoir la création de coopératives des soignants et aider leur développement juridiquement et économiquement.

PRENDRE CONNAISSANCE DES DROITS FONDAMENTAUX



Améliorer les conditions de vie des aidants et soignants à domicile

- Effectuer une radiographie des aidants et des soignants à domicile et promouvoir des actions pour connaître leur situation réelle.
- Leur donner l'opportunité d'entrer dans le recensement social.
- Concevoir une politique du logement pour le soin.
- Instaurer un service de taxis réservé aux soignants.
- Faciliter l'accès aux soignants aux équipements et services communaux : en leur donnant la priorité à l'entrée des services, en leur offrant de la souplesse dans les horaires des équipements communaux en leur accordant des avantages.
- Aider des projets de collaboration avec les services de l'enseignement et de l'emploi pour que les études en socio-sanitaires se fassent localement.
- Diffuser l'information relative aux services d'aide: pour les étrangers, pour l'homologation des diplômes, pour clarifier les procédures d'autorisations et autres.
- Créer des plans d'accueil et des espaces d'accueil.
- Mettre à disposition des aides publiques communautaires pour l'apprentissage de la langue basque (flexibilité des horaires, possibilité de le faire en ligne, la gratuité, les avantages...).
- S'assurer de la réception de l'agenda et des nouvelles municipales et si ce n'est pas le cas mettre en place les moyens pour remédier à cette lacune.
- Promouvoir l'interculturalité : orienter des actions pour le maintien des liens avec les pays d'origine et pour la connaissance du pays d'accueil.

4. AXE DE TRAVAIL

SENSIBILISATION ET ARTICULATION DE LA COMMUNAUTÉ

Les missions de soins sont inégalement réparties, ce qui provoque une ségrégation par la classe sociale, le genre et l'origine. Dans la plupart des familles, ce sont les femmes qui assument le rôle de principale soignante. Ni les institutions publiques ni les hommes n'assument leurs responsabilités. Les politiques publiques sont généralement élaborées selon le modèle familial et les principaux services sont orientés vers la dépendance, que garantie la famille. Nous voulons également aborder la redistribution des tâches de soin au sein de la communauté, sans pour autant négliger la responsabilité de l'administration publique dans la garantie universelle, et celle des réseaux de proximité. Nous devons étendre la responsabilité des tâches du soin à l'ensemble de la population et nous devons, en particulier, interpeller ceux qui jusqu'à présent, se sont placés dans une situation privilégiée: les hommes.

De plus, nous pensons que nous devons nous positionner dans la transition vers un modèle publico-communautaire, de sorte que les communautés constituent l'aide qui contribuent à combler le fossé entre les familles et les institutions, et qu'elles soient le moteur de l'évolution vers de nouveaux modèles de soins. Nous croyons que le fait d'être présents dans la communauté, d'avoir des relations, de participer aux réseaux et aux systèmes communautaires, est une nécessité pour la qualité de vie et le bien-être des personnes. Nous pensons qu'il est nécessaire de créer des lieux concrets dans lesquels nous pouvons nous protéger mutuellement et qui nous permettent de nous développer; des espaces de vie qui nous accueillent, nous offrent confiance, soin et protection; et qui sont indispensables à l'impact politique.

Les objectifs que nous avons priorisés sont les suivants :

- 4.1. Sensibilisation accrue de la population aux tâches de soin.
- 4.2. Promotion de la coresponsabilité.
- 4.3. Mise en place de communautés de soin.

4.1 OBJECTIF :

ACCROÎTRE LA CONSCIENCE DES CITOYENS AU SUJET DE LA MISSION DES SOINS



Travailler la sensibilisation sur la durée

- Visibiliser les différents apports du soin, leurs reconnaître de la valeur et leur apporter une protection institutionnelle.
- Montrer la volonté d'assumer la responsabilité de la dette patriarcale et coloniale.
- Créer des supports informatifs et des campagnes à cet effet.

Donner la parole aux soignants

- Promouvoir des forums de discussions avec les soignants.
- Activez des espaces où les soignants peuvent exposer leurs demandes en lien avec leur travail.

Créer des protocoles de communication dans le respect et l'empathie

- Établir des guides de traitement qui privilégient l'écoute active, le langage non infantilisant et le respect de l'autonomie.
- Prendre en compte la langue, la pluralité des compétences et des cultures dans les politiques publiques.

4.2 OBJECTIF :

PROMOUVOIR LA CORESPONSABILITÉ



Travailler à l'accroissement de la coresponsabilité des hommes

- Effectuer un travail spécifique, mixte et non-mixte, pour amplifier l'implication des hommes dans les soins.

Travailler à l'accroissement de l'implication des jeunes

- Créer des espaces pour se rapprocher et connaître la situation des jeunes.
- Faire des interventions spécifiques pour accroître le poids des jeunes dans les communautés soignantes.

Promouvoir le soin depuis le tissu économique

- Aider les projets économiques pour qu'ils adoptent des mesures pour faire le lien entre la vie, le travail et le soin.
- Promouvoir des plans d'action en lien avec le soin au sein des entités privées et sociales.
- Accorder des avantages aux organismes, coopératives et associations qui ont des plans d'action.

**METTRE EN MARCHÉ DES COMMUNAUTÉS QUI
PRENNENT SOIN**



Souligner la valeur des réseaux de soin informels

- Identifier les réseaux de soin informels et travailler à faire connaître leur valeur par la communication.

Activer des actions publico-communautaires pour l'entraide

- Mettre en marche des actions pour connaître et accompagner les personnes en situation de solitude et de fragilité.

Concrétiser des accords municipaux en faveur du soin

- Définir un accord municipal basé sur l'engagement pratique de divers acteurs sociaux et recueillir des soutiens.

Promouvoir des projets axés sur l'entraide

- Des groupes de consommateurs, des centres inter-générationnels, des fonds de solidarité, des banques du temps...

Renforcer le réseau des commerçants de la commune et le mettre au service du soin de la communauté

- Organiser des actions qui vont promouvoir le petit commerce local.
- Promouvoir le commerce qui prend soin, en ayant pris en compte les besoins des enfants, des personnes âgées et de toutes les personnes.

5. AXE DE TRAVAIL

TRANSFORMATION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Dans le système actuel les principaux fournisseurs de soins sont l'administration publique, la famille, le marché et la communauté, mais les uns et les autres n'ont pas le même poids dans cette mission. Ce sont principalement les familles qui répondent aux besoins de soins, en particulier les plus intensifs, et la plupart du temps les autres acteurs interviennent dans le cas de l'absence ou de l'impossibilité pour les familles d'assurer les soins. Dans le régime actuel, on donne pour acquis le fait que les familles répondront aux besoins de soin, soit en s'occupant directement de ceux qui en ont besoin, soit en engageant une tierce personne (si elles en ont les moyens financiers) avant l'action des services sociaux. Cela amène les services sociaux à devenir des prestataires de second niveau.

La racine du problème est que, pour les services sociaux, les soins ne sont pas compris comme un besoin constant à tous les stades et à tous les moments de la vie. Par conséquent, ils interviennent principalement dans les situations de dépendance, laissant les autres demandes de soins sans réponse. C'est pourquoi les soins sont considérés comme exceptionnels. L'aide fournie est partielle, car dans la plupart des cas, il faut combiner les services sociaux avec d'autres services de soins. Dans de tels cas, la coordination avec les autres services et agents est rare et compliquée, ce qui entraîne une charge importante pour les principaux référents dans le secteur du soin.

Mentionnons également l'obstacle que représente la rigidité dans les services sociaux. Leur travail se limite au cahier de charge prédéfini et il est difficile de diversifier ou d'élargir le champs de ce travail. Les ressources et l'offre de services ne sont pas flexibles, ce qui compromet directement une prise en charge centrée sur la personne. Enfin, nous ne pouvons pas éluder les questions financières, dans la mesure où les services sociaux travaillent avec des budgets limités et où l'application d'un système de co-financement a un impact

total sur l'universalisation. À cet égard, les petites communes sont les plus grandes perdantes, généralement en raison de contraintes économiques plus importantes et, par conséquent, d'une couverture sociale moindre.

Tout cela, ainsi que le fonctionnement bureaucratique des services sociaux, empêche la bonne utilisation de l'aide par les citoyens et le recours à d'autres prestataires de soins prédomine.

Il y a beaucoup à améliorer dans la nature, le fonctionnement, l'organisation et les procédures des services sociaux, les objectifs que nous avons priorisés sont les suivants :

- 5.1 Establecer una estructura y funcionamiento adaptados a la ACP.
- 5.2 Centralizar la información de los servicios y programas de cuidados.
- 5.3 Crear servicios y programas específicos para dar respuesta a las necesidades sociales.

**MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE ET D'UN
FONCTIONNEMENT ADAPTÉS AU POA**



Adapter l'organisation des services sociaux

- Former les responsables politiques et techniques.
- Renouveler la structure des services sociaux en se basant sur la coordination, pour s'adapter aux plans de vies intégraux.
- Créer les structures nécessaires à la coordination et à la collaboration des organisations et des acteurs communautaires.

**METTRE À DISPOSITION L'INFORMATION
RELATIVE AUX SERVICES ET PROGRAMMES
DE SOIN**



Établir la cartographie des actifs engagés dans le soin sur le territoire

- Recueillir l'information relative aux actifs locaux, publics et privés impliqués dans le soin.
- Compléter l'offre des services sociaux avec les autres moyens communautaires.
- Mettre l'information relative aux moyens des services sociaux à disposition de toute la population.

CRÉER DES SERVICES ET DES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ



Concevoir les ressources et les projets sociaux dans une optique de travail relationnelle et préventive

- Faire l'analyse des besoins en soin à toutes les étapes de la vie.
- Développer des propositions précises pour répondre aux situations complexes et de fragilité.
- Mettre en marche des actions pour favoriser l'inter-générationnalité.

Transformer le service de soin à domicile

- Améliorer le service à domicile en étendant sa fonction et en augmentant ses moyens.
- Améliorer par la même les ratios et les conditions de travail des soignants.

Prévenir la solitude non-volontaire et créer des programmes spécifiques pour y faire face

- Améliorer la détection pour éviter la solitude et/ou l'isolement social.
- Activer des stratégies de prévention de la solitude et/ou de l'isolement social.
- Faciliter les relations sociales et mettre en marche des programmes qui aide au renforcement du tissu social.

Créer des services, des programmes ou des projets concrets entre les institutions et les services avec comme objectif la participation sociale

- Donner la capacité et l'aide nécessaires aux personnes pour qu'elles participent et qu'elle prennent des décisions au sein de la vie publique et de la communauté.
- Créer des services spécifiques à la collaboration entre les institutions, le secteur privé et l'espace communautaire, afin de garantir la participation des habitants

6. AXE DE TRAVAIL

POLITIQUE DU LOGEMENT COLLECTIVE ET TOURNÉE VERS LE SOIN

Le logement est encore et toujours un négoce en plein essor et les politiques actuelles en matière de logement privilégient les intérêts privés au détriment des intérêts communautaires et sociaux. Les logements continuent à être construits sans mesure, arguant de la rareté, qui n'est rien d'autre qu'un maillon de l'arsenal du monde de l'immobilier.

C'est pourquoi les communes engagées dans le soin doivent s'appuyer sur une démarche interventionniste pour garantir le droit à l'hébergement. La base de cet axe de travail est la promotion de logements divers, adaptés à l'ensemble du cycle de la vie, qui protègent les projets de vie des personnes et surmontent l'organisation sociale actuelle. Car nous sommes convaincus qu'un pays qui prend soin doit offrir un lieu indispensable à la vie. Un logement décent est indispensable à la survie et à la protection des individus et des communautés, c'est un élément de garantie de la qualité de nos vies.

Les objectifs que nous avons priorisés sont les suivants :

- 6.1. Faire la promotion des logements sociaux.
- 6.2. Aider les maisons collectives.
- 6.3. Promouvoir des maisons pour toute la durée de vie.

PROMOTION DES LOGEMENTS SOCIAUX



Promouvoir des logements protégés et sociaux sur les terrains constructibles

- Donner l'accès aux terrains publics aux coopératives et aux promoteurs d'actions sociales qui ont intégré des clauses de continuité d'utilisation sociale.
- Signer des accords avec des organismes à but non lucratif pour promouvoir les logements sociaux.
- Fixer un pourcentage minimum de logements sociaux dans les nouvelles constructions.
- Intégrer des clauses sociales dans les appels d'offres dans la construction.

Distribuer des aides aux logements sociaux

- Alléger les délais et les contraintes administratives.
- Négocier avec les propriétaires pour qu'ils fixent des loyers raisonnables en contrepartie de l'incitation fiscale.
- Activer les propriétaires de maisons secondaires.

Promouvoir l'utilisation des maisons vides

- Créer des programmes pour promouvoir l'utilisation des maisons inoccupées.
- Identifier les logements inoccupés ou insuffisamment utilisés (le cadastre, la consommation, utiliser le recensement à cet effet).
- Ouvrir des canaux de communication directs et faire des campagnes de communication générales pour obtenir la collaboration des propriétaires.
- Appliquer la taxe sur les logements inoccupés sur une longue durée.

- Réglementer par arrêté afin que les logements vides assurent leur fonction sociale.
- Créer un programme de mise à disposition temporaire, avec des garanties juridiques pour les propriétaires.

Mise en condition de logements et de zones industrielles inoccupés

- Requalifier les zones industrielles non-utilisées au profit du logement, la culture ou la communauté.
- Aider les projets autogérés en mettant des locaux et des terrains à bâtir temporairement à leur disposition.

PROMOUVOIR LES MAISONS COLLECTIVES



Promouvoir les coopératives de logements

- Inter-générationnels, regroupant des personnes aux capacités diverses...
- Apporter des conseils techniques et juridiques aux groupes qui veulent se lancer dans la création d'une coopérative.
- Réserver des terrains publics dans les plan d'aménagements urbains pour les projets de logements coopératifs.
- Offrir des aides et des avantages fiscaux sur les permis et les taxes municipales.

Créer des espaces pour la vie en commun inter-générationnelle

- Mettre en état des équipements, des lieux de rencontre, des lieux résidentiels ou autres pour que les différentes générations se réunissent.
- Promouvoir les rencontres inter-générationnelles par le biais d'activités (des jardins, des ateliers, une bibliothèque dynamique...).
- Aider les programmes de logements partagés entre les personnes âgées et les jeunes qui reçoivent une aide des institutions.

Encourager les coopératives de cession d'utilisation en valorisant également les possibilités de cession de terrains publics à cette fin

- Faire des appels pour la cession de longue durée de terrains publics.
- Promouvoir des conventions avec les organismes du troisième secteur afin de faciliter une gestion communautaire du modèle.

ACCÉLÉRER LA PROMOTION DE LOGEMENTS À VIE



Distribuer des aides à la rénovation des logements

- Créer un axe de subventions afin d'adapter les logements pour les personnes âgées, pour les personnes avec un handicap ou qui ont une mobilité réduite.
- Offrir une aide technique gratuite ou avantageuse pour l'écriture de projets de réformes
- Simplifier les formalités administratives.
- Travailler en coordination avec les services sociaux afin de reconnaître les situations prioritaires.

Préciser un pourcentage de logements adaptés dans les nouvelles attributions

- Intégrer l'obligation d'un minimum de logements accessibles ou faciles à adapter dans le règlement d'urbanisme local.
- S'assurer que le règlement est appliqué dans toutes les nouvelles attributions par le biais du contrôle d'urbanisme.

Préciser un nombre de logements d'accueil et de protection

- Réserver un nombre minimum de logements publics à cet effet, directement ou par le biais de la convention.

7. AXE DE TRAVAIL

ALIMENTATION, AGROÉCOLOGIE ET PÊCHE

Nous voulons revendiquer le droit à une alimentation saine, c'est-à-dire l'accès de toute personne à des aliments nutritifs. Le fait de placer la vie au centre de notre organisation sociale doit être suivi d'une plus grande centralité de l'alimentation et, par conséquent, de tous les systèmes alimentaires. C'est pourquoi, parallèlement au droit à l'alimentation, nous devons continuer à réfléchir à la manière de concrétiser la souveraineté alimentaire, si nous voulons construire des communes qui prennent soin.

La souveraineté alimentaire est en lien direct avec la communauté, avec la façon dont nous l'organisons et avec sa relation et sa connexion avec le territoire. Par conséquent, pour effectuer la transition éco-sociale et compte tenu de l'effondrement écologique, il sera essentiel de miser sur une agriculture et un élevage agroécologiques qui s'appuient sur les écosystèmes locaux et de soutenir la pêche artisanale locale.

Les objectifs que nous avons priorisés sont les suivants :

- 7.1. Promouvoir l'agroécologie et la pêche durable à partir de l'alimentation.
- 7.2. Faciliter l'accès à la terre pour les projets agroécologiques.
- 7.3. Intégrer la pêche artisanale dans la vie de la commune.
- 7.4. Promotion de la production agroécologique.
- 7.5. Garantir le droit à l'alimentation de tous les citoyens .

7.1 OBJECTIF :

PROMOUVOIR L'AGROÉCOLOGIE ET LA PÊCHE DURABLE À PARTIR DE L'ALIMENTATION



Créer et mettre en réseaux des tables rondes de l'alimentation

- Des espaces de réunion entre les administrations, les citoyens et les acteurs concernés afin de définir la stratégie à développer dans la commune.
- Offrir une formation sur l'agroécologie, la pêche artisanale et les droits en matière d'alimentation aux représentants techniques et politiques.

7.2 OBJECTIF :

FACILITER L'IMPLANTATION DES PROJETS AGROÉCOLOGIQUES



Maintenir l'existant

- Protéger les terres agricoles existantes et se diriger vers l'agroécologie en développant les marchés locaux.

Protéger et promouvoir le patrimoine naturel et le milieu rural

- Faire des accords pour la protection du territoire, garantir la protection du patrimoine naturel et de l'agriculture.
- Promouvoir des parcs agroécologiques rattachés aux marchés locaux.
- Intégrer des terres communales utilisables pour l'agriculture et des terres privées non-utilisées.

7.3 OBJECTIF :

INTÉGRER LA PÊCHE ARTISANALE DANS LA VIE DE LA COMMUNE



Maintenir l'existant

- Soutenir la flotte actuelle grâce au marché local.
- Promouvoir l'entrée de nouvelles génération dans le secteur.
 - Activer des initiatives pour mettre en lumière la valeur du métier.
 - Offrir des espaces pour accéder à l'information, la transmettre et la développer.

7.4 OBJECTIF :

PROMOUVOIR LA PRODUCTION AGROÉCOLOGIQUE



Apporter une aide financière et un conseil technique aux nouveaux projets de l'agriculture écologiques locaux

- Développer des références qui apporteront des orientations techniques.
- Aider les infrastructures collectives.
- Mettre en place des axes financiers, des subventions publiques et un allègement des impôts.
- Soutenir et protéger les coopératives de consommation.

Favoriser l'entrée de nouvelles générations dans le secteur

- Par le biais des plans de préparation et en mettant un logement à disposition, par l'acquisition des moyens production, etc.

GARANTIR LE DROIT À L'ALIMENTATION DE CHAQUE CONCITOYEN



Créer des cantines communales

- Mise en place de cantines ouvertes à toutes les générations et les différents collectifs.
- Créer des lieux pour cuisiner en commun, en privilégiant les produits locaux et sur la base de l'interculturalité.

Faire une étude au sujet des personnes en situation d'urgence alimentaire

- Faire un diagnostic avec les services sociaux, mais aussi avec les organisations du troisième secteur et les associations de la communauté.
- Regrouper les chiffres des services sociaux, des services de la santé et ceux de l'éducation pour définir le profil et les zones en fragilité.
- Intégrer le groupe d'action dans l'analyse, afin d'apporter sa voix et ses expériences.

Sensibilisation autour de l'alimentation saine et basée sur la production locale

- Organiser des campagnes de communication.
- Promouvoir des ateliers de cuisine saine, en apportant une attention particulière aux familles en situation de fragilité.
- Intégrer des critères d'alimentation durable dans les cahiers de charges des services publics (les cantines scolaires, les établissements pour personnes âgées par exemple).

POSTFACE

Vous êtes a la fin de cette cartographie des communes tournées vers le soin, c'est aussi le point de départ vers de nouvelles destinations. En effet, le défi que nous lançons n'est pas une mince affaire : construire des territoires qui prennent soin ou, si vous préférez, des territoires soignants. Nous pouvons adopter des angles différents, mais celui que nous avons choisi ici est une rupture profonde pour changer le régime de soin injuste actuel. Nous ne pouvons pas, laisser de côté la question du soin, nous croyons en la souveraineté, et un peuple dont le système de soin est basé sur l'exploitation de certains ne serait être libre.

C'est dans l'espoir de faciliter cette transition que nous avons défini un cadre de travail, avec une certaine vision de ce qu'est un pays tourné vers le soin et des lignes d'intervention, car nous sommes convaincus que pour réaliser des changements sociaux à l'échelle mondiale, il est indispensable de partir du local. Dans ce cas, les institutions locales sont la clé pour soutenir,

promouvoir et/ou activer les processus de transformation. Nous savons qu'il faut commencer par la maison, il faut intégrer de nouvelles structures et de nouvelles cultures de travail dans les communes, tout en apportant des changements tournés vers la société. Il y a de quoi faire.

Ce document a été créé en collaboration par des personnes venants de divers secteurs, il a la vocation de construire des communes qui prennent soin. Mais rien ne s'arrête ici. Pour que ce qui figure ici soit vraiment utile, il faut le lire et le relire, continuer à le mettre en pratique, apporter des changements, les esquisser, faire des erreurs et essayer de l'améliorer. Grâce à l'expérience collective, la justice sociale et le chemin de la souveraineté seront meilleurs dans le secteur du soin et pour le Pays Basque.

Que ces derniers mots soient le commencement de nombreux projets tournés vers le soin.

UN PAYS TOURNÉ VERS LE SOIN.

Les clés de la transformation

De nos jours, placer le soin au centre de nos préoccupations n'est pas une option, c'est indispensable. Les défis autour du soin sont de plus en plus importants, et le système actuel n'y répond pas comme il devrait.

Ce Livret apporte une proposition claire: depuis les citoyen.ne.s et pour les citoyen.ne.s la nécessité d'organiser le soin de façon juste, collective et souveraine. Les entités et communautés locales sont la base de cette transformation et les clés et idées reprises ici veulent y contribuer.

Cet outil est le résultat d'un processus mené conjointement mais il est loin d'être finalisé: ce n'est que le début pour construire un pays tourné vers le soin.

Lisez-le, partagez-le, adaptez-le... et débutez le chemin.



Udalbiltza